LE
VITTORIO EM. III
v.
nea
5

FONDO PIZZOFALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE
mis. A. 47. 325
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine 115

Digitized by Google

NAZIONALE
BIBLIOTECA
B. Prov.
Miscellanea
A
47
325
VITTORIO EM. III
NAPOLI

Digitized by Google

# INSTRUCTION

CONCERNANT

LES MANŒUVRES DE L'INFANTERIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

678420
SBW

# INSTRUCTION

CONCERNANT

## LES MANOEUVRES DE L'INFANTERIE,

DONNÉE

*Par l'Inspecteur général de l'Infanterie de l'armée du Rhin.*

NOUVELLE ÉDITION.

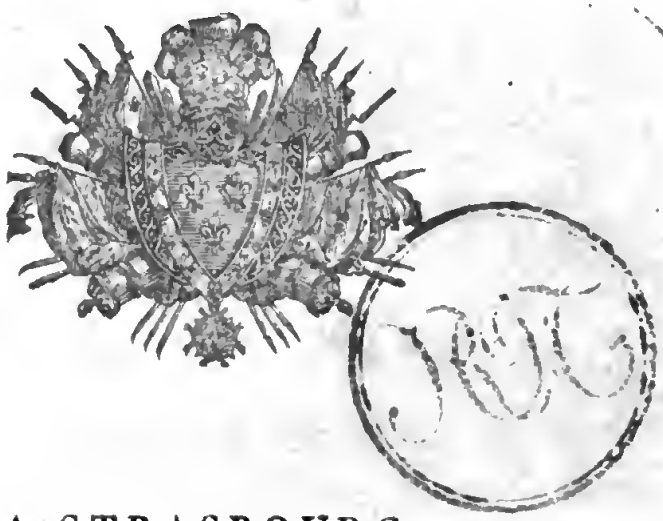

A STRASBOURG,

CHEZ F. G. LEVRAULT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1817.

Digitized by Google

L'INSTRUCTION mise en pratique dans l'armée de Rhin et Moselle y ayant établi l'ensemble nécessaire pour la relation en ligne des bataillons, celle-ci renfermera particulièrement les principes des grandes manœuvres. On y insèrera néanmoins une instruction préliminaire pour les mouvemens successifs par pelotons, par divisions et par bataillons, afin d'assurer l'uniformité des moyens d'exécution, et on y tracera la gradation des premières parties de l'ordonnance, que les circonstances ne permettent pas de pratiquer en entier.

On se conformera à tous les articles du réglement des manœuvres de l'infanterie de 1791, desquels il ne sera pas question dans le courant de cette Instruction; le but de ce réglement n'étant pas de réformer

l'ordonnance de 1791, dont les principes sont très-bons, mais d'y faire quelques additions, que la pratique a démontré nécessaires dans quelques parties.

Ces changemens, étant soumis, pendant leur exécution, à l'examen des généraux, pourront conduire à une révision encore plus étendue de l'ordonnance, et former une instruction complète, qui ne devra plus être changée qu'après une révision nouvelle, fondée, comme celle-ci, sur l'expérience.

On exigera, ainsi qu'il a été dit dans la première instruction, que chaque officier instruise sa troupe, en raison de son grade: on habituera même les officiers aux fonctions du grade supérieur au leur, afin de ne pas trouver de difficultés dans les remplacemens.

On exigera que chaque officier se conforme rigoureusement aux moyens qui seront prescrits pour l'exécution de chaque mouvement; mais on laissera toujours au

commandant d'un corps le choix de la manœuvre que son génie, le terrain et les circonstances lui feront préférer, pourvu que, dans l'exécution de la manœuvre, il ne change rien aux principes du mécanisme établi.

Cette méthode nous empêchera de retomber dans l'enfance de notre tactique, dont les principes variaient au gré des chefs des corps et de chaque inspecteur. Ces changemens, souvent adoptés sans expérience, fatiguaient les troupes par une foule de petits détails et d'instructions subalternes, qui, au lieu de conduire les troupes à l'ensemble nécessaire pour les grandes manœuvres, ne mettaient pas deux régimens à même de manœuvrer en ligne. Même souvent deux bataillons ne savaient pas se prolonger exactement, quoique les principes de l'ordonnance, quant à l'école du soldat, du peloton et du bataillon, fussent bien supérieurs à ceux connus.

Nous devons cet hommage à nos anciens chefs, dans la classe des lieutenans-colonels et des majors, ainsi qu'à quelques officiers particuliers qui se vouaient à leur métier : les derniers réglemens d'exercice ont été formés des matériaux fournis par plusieurs de ces officiers ; et l'école des évolutions de ligne répondrait sans doute au reste de l'ordonnance, si l'on avait recueilli leurs observations sur cette partie, comme on l'a fait sur les autres, et si la rareté des rassemblemens de troupes pendant la paix n'avait pas rendu les premiers chefs étrangers à cette partie de l'art militaire.

# INSTRUCTION
## POUR L'INFANTERIE FRANÇAISE

### PREMIÈRE PARTIE.

### *ÉCOLE DU BATAILLON.*

### *Ordre de bataille d'une demi-brigade d'infanterie.*

Quelle que soit la place d'une demi-brigade dans une division, le premier bataillon sera placé à la droite, le deuxième à la gauche du premier, et le troisième à la gauche du deuxième. L'intervalle entre les bataillons sera de huit toises.

Le premier bataillon de chaque demi-brigade sera composé de la première compagnie de grenadiers et des compagnies des 1.er, 13.e, 4.e, 16.e, 7.e, 19.e, 10.e, 22.e capitaines de fusiliers.

Le second bataillon sera composé de la 2.e compagnie de grenadiers, et des compagnies des 2.e, 14.e, 5.e, 17.e, 8.e, 20.e, 11.e, 23.e, capitaines de fusiliers.

Le troisième bataillon sera composé des compagnies des 3.e, 15.e, 6.e, 18.e, 9.e, 21.e, 12.e, 24.e, capitaines de fusiliers, et de la troisième compagnie de grenadiers.

Les compagnies de grenadiers seront dénommées 1.re, 2.e, 3.e, d'après le rang d'ancienneté de leurs capitaines. Les deux premières seront placées à la droite des premier et deuxième bataillons, et la troisième à la gauche du troisième bataillon.

Chaque compagnie formera un peloton. Les pelo-

tons de grenadiers conserveront leur dénomination ; ceux de fusiliers seront désignés dans chaque bataillon par les numéros, depuis 1 jusqu'à 8, suivant l'ordre qu'ils occupent de la droite à la gauche.

Les premier et deuxième pelotons de chaque bataillon formeront la première division ; les troisième et quatrième pelotons, la deuxième division ; les cinquième et sixième pelotons, la troisième division ; les septième et huitième pelotons, la quatrième division.

Les première et deuxième divisions de chaque bataillon formeront le demi-bataillon de droite ; les troisième et quatrième divisions, le demi-bataillon de gauche.

Chaque peloton sera partagé en deux sections égales, désignées sous les noms de première et deuxième section.

Chaque compagnie sera formée par rang de taille, de la droite à la gauche. Le tiers composé des hommes les plus grands formera le premier rang ; le tiers composé des hommes de la moindre taille formera le second rang, et l'autre tiers formera le troisième rang. La distance d'un rang à l'autre sera d'un pied, mesurée de la poitrine des hommes des deuxième et troisième rangs au dos de ceux qui les précèdent, ou à leurs havresacs, quand le soldat en est chargé.

Les pelotons de fusiliers de chaque bataillon seront toujours égalisés pour manœuvrer par bataillon ou par demi-brigade, en reversant des hommes des compagnies les plus fortes dans les plus faibles.

*Garde du drapeau.*

Le sergent porte-drapeau sera au choix du chef de bataillon. Il devra être bien exercé à se diriger sur les points de vue, et à se placer en relation avec les drapeaux voisins.

La garde du drapeau de chaque bataillon sera composée du premier sergent de chaque compagnie de fusiliers. Il est essentiel que ces sous-officiers soient

exercés à la cadence et à la régularité du pas : quand le chef de bataillon ne les jugera pas assez instruits, il les fera remplacer par les deuxièmes sergens.

La garde du drapeau sera formée à la gauche du quatrième peloton, le porte-drapeau entre deux sergens au premier rang ; les six autres sergens aux deuxième et troisième rangs.

*Places des tambours et musiciens.*

Les tambours de chaque bataillon, un caporal-tambour à leur tête, et rangés sur deux rangs, seront placés à trente pas en arrière des serre-files, vis-à-vis du cinquième peloton. Le tambour-major se tiendra à la tête des tambours du deuxième bataillon. Les musiciens seront en arrière des tambours du premier bataillon.

*Place des officiers et sous-officiers des compagnies de fusiliers.*

Le capitaine se placera à la droite de son peloton, au premier rang.

Le lieutenant derrière le centre de la deuxième section : il la commandera dans les évolutions par sections.

Le sous-lieutenant derrière le centre de la première section, dont il couvrira le flanc gauche dans les évolutions par sections.

Le sergent-major derrière la droite de la deuxième section, dont il couvrira le flanc droit dans les évolutions par sections.

Le premier sergent au drapeau de son bataillon.

Le deuxième sergent au troisième rang, derrière le capitaine. Ce sergent, désigné dans les manœuvres sous le nom de sergent de remplacement, sera guide de droite de son peloton et de sa section.

Le troisième sergent derrière la gauche de la deuxième section : il sera guide de gauche de son peloton et de sa section.

Le quatrième sergent derrière la gauche de la première section.

Le caporal-fourrier derrière la droite de la première section.

*Places des officiers et sous-officiers des compagnies de grenadiers.*

Le capitaine, le lieutenant, le sous-lieutenant et le sergent-major, comme dans les compagnies de fusiliers.

Le premier sergent sous-officier de remplacement.

Le second guide de gauche du peloton.

Le troisième derrière la gauche de la première section.

Le quatrième derrière la droite de la première section.

Le caporal-fourrier entre le lieutenant et le sergent-major.

*Observations.*

Le rang des serre-files sera placé à deux pas derrière le troisième rang.

Dans le peloton de gauche de chaque bataillon, le guide de gauche sera placé à la gauche du premier rang, et un caporal derrière lui, au troisième.

Le cadre étant essentiel à la correction des manœuvres et à la police intérieure des pelotons, quand un des officiers ou sous-officiers désignés pour le composer sera absent ou de service, le commandant de chaque compagnie désignera d'avance, dans un grade inférieur, celui qui devra le remplacer, et qui aura l'autorité du grade qu'il représente, pendant la durée de son service. On exceptera de ces dispositions les fourriers et les quatrièmes sergens de toutes les compagnies, et les troisièmes sergens des grenadiers; ces sous-officiers n'ayant pas de fonctions particulières en bataille ni en colonne, les places qui viennent de leur être assignées ne seront pas occupées quand ils seront absens ou employés à représenter un grade supérieur.

Le capitaine d'une compagnie pourra être remplacé au commandement de sa compagnie par un officier d'une autre compagnie, quand le chef de bataillon le jugera nécessaire.

*Places des adjudans.*

En bataille, les adjudans-majors se placeront à douze pas en arrière des serre-files, vis-à-vis des créneaux des quatrièmes pelotons : les adjudans sous-officiers, sur la même ligne, vis-à-vis des créneaux des sixièmes pelotons. De ces places, ils seront à même de surveiller les serre-files, de répéter les commandemens des chefs de bataillon, quand il y aura lieu, et de se porter rapidement en avant du front pour prendre une nouvelle ligne.

*Places des généraux et officiers supérieurs.*

Le commandant en chef n'aura pas de place fixe. Il se portera au point d'où il pourra diriger plus facilement l'exécution du mouvement général. Les chefs se placeront toujours de manière à être entendus également du centre et des deux ailes de leur troupe. Dans les temps calmes et quand le bruit des armes n'étouffe pas la voix, la place la plus avantageuse pour un chef est vis-à-vis du centre de la ligne et à la distance de la moitié de son front, quand on est en bataille, et en colonne, à la distance de la moitié de sa profondeur et vis-à-vis de son centre, en dehors du flanc de la ligne de direction.

D'après ce principe, le général commandant se tiendra assez éloigné de la ligne ou du flanc de la colonne, pour laisser la distance suffisante aux généraux de brigade, aux chefs de brigade et aux chefs de bataillon.

La place de bataille des officiers supérieurs sera habituellement en arrière de la ligne de bataille ; lorsque le commandant en chef se portera en avant de la ligne, ils suivront son mouvement; il en sera de même en colonne, lorsque le commandant en

chef se portera sur le flanc opposé à la ligne de direction ; mais cela ne devra avoir lieu que lorsque des circonstances y forceront.

*Observations.*

La célérité et la correction des mouvemens étant subordonnées à l'exactitude de chaque officier à se porter rapidement à sa place, on déterminera successivement, dans le courant de cette instruction, les places des officiers de tout grade, dans chaque mouvement.

## *Instruction pour former rapidement une demi-brigade.*

Les chefs de brigade attacheront une grande importance à former rapidement leurs corps.

Au premier coup de rappel, les chefs se rendront au lieu d'assemblée désigné d'avance pour leur troupe. Les officiers et sous-officiers se rendront dans la rue de la compagnie, si c'est dans un camp, et au lieu d'alarme de la compagnie, si c'est en garnison ou en cantonnement. Le commandant de chaque compagnie placera ses serre-files sur un rang, et leur assignera les places qu'ils doivent occuper en bataille, en désignant chacun du bout de l'épée. Il formera ensuite sa compagnie sur le nombre de files demandé d'avance.

L'adjudant-major formera en même temps la garde du drapeau à la gauche du quatrième peloton. Il répartira les trois files qu'elle remplace et les files excédantes des pelotons les plus forts, pour compléter les plus faibles. Le chef de bataillon fera faire un roulement, pour annoncer aux compagnies qu'elles doivent être prêtes à se réunir.

Il fera donner ensuite un coup de baguette, auquel les compagnies viendront se former sur la ligne ou sur le peloton désigné d'avance par le chef de bataillon. Cette formation se fera d'après les prin-

cipes que l'on donnera pour les mouvemens successifs par pelotons.

Chaque bataillon étant formé, le chef de brigade les établira correctement sur la ligne qu'il doit avoir choisie d'avance.

Chaque compagnie devra être formée dans cinq minutes; les compagnies d'un bataillon devront être réunies dans le même intervalle; et le chef de brigade ne devra mettre que cinq minutes pour rectifier l'alignement de la demi-brigade, qui devra donc être formée dans un quart d'heure.

## *PREMIÈRE INSTRUCTION.*

Les circonstances ne permettant pas de s'arrêter à tous les détails de l'école du soldat ou du bataillon, prescrits par l'ordonnance de 1791, on se bornera à ceux que l'on va indiquer.

On exercera d'abord par sections, représentant alternativement la première et la deuxième section: les deux flancs de la section devront être couverts.

On n'exercera qu'une section de vingt-quatre hommes à la fois.

Quand une compagnie ne sera pas assez forte pour fournir quarante-huit hommes pour les deux sections, on complètera les huit files de la deuxième section par les hommes les moins instruits de la première.

On exécutera l'article 3 de la première leçon de l'école du peloton, principalement la charge en douze temps et les feux, tels qu'ils sont prescrits dans la deuxième partie de l'école du soldat, depuis le N.° 76 jusqu'au N.° 86 inclusivement.

On exécutera d'abord cette leçon à rangs ouverts, en faisant observer à tous les rangs à la fois la position des premier, deuxième et troisième rangs Quand cette leçon sera bien exécutée, on fera faire à chaque rang son mouvement particulier, et quand il sera bien conçu, on exécutera la charge en douze temps et les feux à rangs serrés, conformément à la deuxième leçon de l'école du peloton.

## DEUXIÈME INSTRUCTION.

On répètera par pelotons ce qui vient d'être prescrit par sections, en établissant tous les serre-files.

Les chefs de brigade s'assureront de l'instruction des chefs de peloton, et ils ôteront le commandement à ceux qu'ils ne trouveraient pas assez instruits sur la répartition et les fonctions des serre-files en bataille et en colonne.

On fera exécuter la cinquième leçon de l'école du peloton sans armes, jusqu'à ce qu'elle soit bien conçue. On mettra beaucoup d'importance à cette leçon, et on y restera jusqu'à ce que les serre-files connaissent leurs différens postes, et chaque homme son appui dans le rang.

On répètera ensuite ces leçons par divisions. A la fin de chaque instruction, on fera prendre les armes et défiler dans le plus grand ordre, en exigeant que chaque officier et sous-officier soit à son poste. On exécutera ensuite cette leçon par demi-bataillon, si la distribution des cantonnemens et le service permettent la réunion de deux divisions.

## TROISIÈME INSTRUCTION.

On passera ensuite à la troisième leçon de l'école du peloton. Le soldat ayant appris dans les conversions à faire de petits et de grands pas, à appuyer à droite et à gauche, il lui sera aisé de maintenir son appui et son alignement dans la marche directe.

A la fin de chaque instruction on formera les bataillons d'après l'instruction précédente.

## QUATRIEME INSTRUCTION.

### PREMIER MOUVEMENT.

*Alignemens successifs par pelotons d'un bataillon arrivant par derrière la ligne.*

On portera le quatrième peloton à six ou huit pas en avant de la ligne. Le chef de bataillon éta-

blira en jalonneur le sergent de remplacement et le porte-drapeau.

Le porte-drapeau devra être prévenu qu'il doit être guide de son peloton dans toutes les occasions, et le guide de gauche devra être exercé à le remplacer au premier rang, en passant entre les sergens du premier et du deuxième rang de la gauche du quatrième peloton.

Le chef du quatrième peloton établit son peloton sur la ligne, et se place à la gauche du premier rang pour l'aligner.

L'adjudant-major se place à distance de peloton du sous-officier de remplacement, et vers l'aile droite : l'adjudant sous-officier se prolonge vers la gauche, à distance de peloton du porte-drapeau.

Le chef de bataillon s'est placé vers une aile pour rectifier l'alignement des adjudans.

Le chef du troisième peloton se portera à deux pas en avant du centre de son peloton. Il commandera,

1. *Troisième peloton en avant*,
2. *Guide à gauche*,
3. *Marche*,
4. *Halte*,

de manière à arrêter son premier rang à hauteur des serre-files du quatrième peloton. Il ira se placer à la droite du premier homme du quatrième peloton, et s'alignera bien correctement sur le premier rang. Au commandement de *halte*, le sous-officier de remplacement se portera sur la ligne, de manière à se trouver vis-à-vis de la deuxième file de son peloton.

L'adjudant-major rectifiera la position de ce sous-officier, et se prolongera vers la droite du front d'un peloton, pour placer ensuite le remplacement du deuxième peloton.

Le chef du troisième peloton, aussitôt qu'il aura rectifié son alignement personnel, jettera un coup d'œil sur son sous-officier de remplacement; et quand il le verra sur la ligne, il regardera son peloton, et fera le commandement d'avertissement, *à gauche*,

pour fixer l'attention de son peloton, et l'enlever ensuite à la fois par le commandement, *alignement*, prononcé avec fermeté. Il alignera son peloton vers la poitrine de l'homme qui touche le coude gauche de son sergent de remplacement.

Le chef du cinquième peloton suivra les mêmes principes. Il se portera devant le centre de son peloton, et commandera,

1. *Cinquième peloton en avant*,
2. *Guide à droite*,
3. *Marche*,
4. *Halte*.

Il fera le quatrième commandement, lorsque son premier rang sera à la hauteur des serre-files du quatrième peloton, et se placera de suite à la gauche du dernier homme de ce peloton, dont le chef passera au second rang.

Le guide de gauche du cinquième peloton se portera en même temps sur la ligne, vis-à-vis de l'avant-dernière file de son peloton. L'adjudant sous-officier rectifiera la position de ce guide, et se prolongera aussitôt vers la gauche, pour placer le guide de gauche du sixième peloton.

Le chef du cinquième peloton, voyant son guide établi, fera le commandement,

*A droite — alignement*,

en observant les principes donnés pour le chef du troisième peloton. Il alignera son peloton sur l'homme qui aura la poitrine appuyée contre le bras droit du guide de gauche.

### *Observations.*

Dans cette instruction, on recommandera aux officiers de se tenir très-droits dans les alignemens, et on leur démontrera qu'il est impossible de juger d'une ligne sans être bien exactement dessus et aussi droit qu'un jalon placé pour un prolongement. On leur enseignera le moyen de rectifier l'alignement de leur troupe, en faisant un *à-droite* sur le talon gauche,

si elle est à leur droite, et, dans le cas opposé, un *à-gauche* sur le talon droit. On les habituera à nommer les files par les numéros, et on défendra de se servir des expressions, *la droite, le centre, la gauche, en avant*, ou *en arrière*.

Le chef de bataillon veillera à ce que les adjudans prolongent bien correctement la base formée par les guides du quatrième peloton. La ligne sera bien prolongée, si la perche du drapeau occupe également la ligne des guides dans toute sa longueur.

Les adjudans observeront le même principe ; car, sans cette attention, les deux ailes de bataillon formeraient bien souvent un angle saillant ou rentrant.

Le chef et les adjudans se tiendront très-droits. Ils ne rectifieront pas l'alignement d'un guide sans être eux-mêmes sur la ligne, et au moins à six pas de distance de celui dont ils voudront juger la position. On exigera, dans tous les alignemens, que les trois rangs aient entre eux la distance prescrite, et que le soldat soit au port d'armes, enfin, qu'il occupe la place nécessaire pour agir sans gêne. Ces alignemens sont l'école des déployemens par les deux flancs et celle des formations successives, *en avant*, *sur la droite* et *sur la gauche en bataille*.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

### *Alignemens successifs par pelotons d'un bataillon arrivant par devant la ligne.*

On fera faire *demi-tour à droite* au quatrième peloton ; on le remettra face en tête, après l'avoir porté à six ou huit pas en arrière, et on formera une base devant son front, comme dans le premier mouvement.

Les autres pelotons feront successivement demi-tour à droite, et se porteront en arrière de la nouvelle ligne, ayant toujours le guide du côté du drapeau. On les arrêtera de manière que le premier se trouve à la hauteur des serre-files du peloton arrivé.

avant eux sur la ligne. Après le commandement, *halte*, auquel le guide se portera sur la ligne, les chefs remettront leurs pelotons face en tête, et les porteront en ligne, d'après les principes donnés pour le premier mouvement.

## *CINQUIÈME INSTRUCTION.*

### PREMIER MOUVEMENT.

*Alignemens successifs par divisions d'un bataillon arrivant par derrière la ligne.*

On portera la deuxième division à six ou huit pas en avant. Le chef de bataillon se placera sur la ligne, et y établira le drapeau et les deux sergens de remplacement. L'adjudant-major se prolongera sur cette base vers la droite, à distance de division du remplacement du troisième peloton, et l'adjudant sous-officier, à la même distance du drapeau, vers la gauche. Le chef de bataillon, après avoir rectifié l'alignement des guides, se prolongera au-delà de l'une des ailes.

Le chef de la deuxième division se placera, pour l'aligner, à la gauche du premier rang du quatrième peloton.

Le chef de la première division se portera à deux pas en avant du centre de sa troupe : il commandera,

1. *Première division en avant*,
2. *Guide à gauche*,
3. *Marche*,
4. *Halte*.

Lorsque le premier rang sera arrivé à hauteur des serre-files de la division déjà alignée,

Les deux remplacemens de la première division se porteront chacun en avant de la seconde file de son peloton.

L'adjudant-major établira d'abord sur la ligne le remplacement du second peloton, et ensuite celui du premier; il reculera après cela du front d'une division pour placer les guides des grenadiers.

Le chef de la première division se portera à la droite de la première file du troisième peloton ; il s'alignera correctement : quand il verra ses deux guides placés, il regardera sa division, et commandera,

*A gauche — alignement*,

comme il a été dit dans le premier mouvement de la quatrième instruction, pour le chef du troisième peloton. Il alignera le deuxième peloton sur l'homme qui touche le remplacement; et le subdivisionnaire, après s'être bien aligné sur le second peloton, rectifiera l'alignement du premier peloton d'après les mêmes principes.

Le chef de la troisième division se portera à deux pas en avant du centre de sa troupe, et commandera,

1. *Troisième division en avant*,
2. *Guide à droite*,
3. *Marche*, et
4. *Halte*,

à hauteur des serre-files de la deuxième division. Le chef de celle-ci reculera au deuxième rang; et celui de la troisième division se placera à la gauche du premier rang du quatrième peloton, s'y alignera correctement, et laissera le temps aux guides de gauche des cinquième et sixième pelotons, de se porter sur la ligne, vis-à-vis de l'avant-dernière file de leurs pelotons respectifs, et d'y être établis par l'adjudant sous-officier. Il commandera ensuite,

*A droite — alignement.*

Il alignera le cinquième peloton, et le subdivisionnaire le sixième.

L'adjudant sous-officier reculera du front d'une division, pour placer les guides de la quatrième division par les mêmes moyens. On se conformera aux principes donnés ci-dessus, pour déployer une colonne par son flanc droit ou son flanc gauche, et dans toutes les arrivées par derrière la ligne, pour s'établir sur un prolongement à droite ou à gauche.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

*Alignemens successifs par divisions d'un bataillon arrivant par devant la ligne.*

Pour ces alignemens on se conformera aux principes donnés dans les mouvemens précédens.

*Observations.*

Les chefs de bataillon suivront toujours les prolongemens de la ligne dans les formations successives, se tenant toujours éloignés du front d'un peloton ou d'une division, et de six pas du peloton ou de la division qui doit se porter contre la nouvelle ligne, afin de pouvoir surveiller le mouvement, rectifier les guides et l'adjudant, s'il est nécessaire.

Il est bien essentiel, sous tous les rapports, que les chefs de bataillon suivent le mouvement de leur troupe.

Le résultat de cette opération étant d'obtenir la prolongation correcte de la ligne, il est beaucoup plus géométrique que les chefs de bataillon regardent pendant tout le mouvement le point sur lequel on se prolonge, que de lui tourner le dos; et ils sont bien plus à même de corriger les fautes, puisqu'ils se trouvent à portée de ceux qui les auraient faites, que s'ils restaient immobiles au point où commence la formation, d'où ils ne pourraient pas se faire entendre de leur bataillon entier. Si le mouvement était double, comme cela aurait lieu si on voulait l'exécuter sur un peloton ou une division du centre, le chef de bataillon suivrait l'aile la plus subordonnée à la relation de la ligne.

Les chefs de brigade suivront toujours dans ces mouvemens le côté subordonné au prolongement, en surveillant même les chefs de bataillon.

## SIXIÈME INSTRUCTION.

*Alignemens successifs par bataillons.*

Les chefs de bataillon sont, par rapport à une ligne,

ce que les chefs de peloton sont dans un bataillon : comme ceux-ci, ils doivent mettre leurs troupes en relation avec les voisines.

Les chefs et les adjudans étudieront l'article 1.er de la quatrième partie de l'école du bataillon de l'ordonnance de 1791. Cette connaissance leur est essentielle pour conduire un bataillon, et pour bien exécuter l'instruction suivante. On donnera les premières leçons des alignemens par bataillon à chaque bataillon isolément.

Pour donner un nouvel alignement à un bataillon, son chef se placera à quatre pas en avant du quatrième peloton, et à six pas du drapeau, vers l'une des deux ailes, mettant toujours le drapeau entre lui et le point d'alignement.

Le porte-drapeau se présentera face à son chef, abattant la lance du drapeau en avant du front et tenant la perche horizontalement à hauteur des hanches. Le chef de bataillon le placera entre lui et le point d'alignement, et ensuite lui fera signe avec son épée, de lever la lance. Le porte-drapeau tiendra sa lance perpendiculairement, la main droite à hauteur du dernier bouton de la veste, le pouce de la main gauche étendu sur la perche à hauteur du menton, et les coudes très-près du corps.

Au signal de la lance levée, l'adjudant-major et l'adjudant sous-officier se porteront sur la ligne par les créneaux des quatrième et sixième pelotons, s'alignant sur le drapeau et le chef. L'un des deux adjudans étant établi sur la nouvelle ligne, le chef de bataillon la quittera promptement, commandera,

*Guides — sur la ligne*,

et se portera vers l'aile du bataillon opposé au point d'alignement.

L'adjudant-major alignera les guides de gauche, l'adjudant sous-officier les guide de droite. Les sous-officiers de remplacement se placeront, en déboitant hors de la ligne, vis-à-vis de la seconde file, et les guides de gauche vis-à-vis de l'avant-dernière file

de leurs pelotons : les uns et les autres s'aligneront ensuite sur la base tracée par le drapeau et les adjudans. Le chef de bataillon commandera,

*Sur le centre — alignement.*

Le bataillon se portera contre la ligne tracée, mais sans la serrer, les hommes vis-à-vis des guides devant seuls en approcher entièrement.

Les chefs de peloton de l'aile droite ne se porteront pas à la gauche de leurs pelotons : ils les aligneront vers le drapeau, prenant pour point d'alignement l'homme qui a la poitrine contre le sous-officier de remplacement.

Les chefs de peloton de l'aile gauche aligneront le peloton entre eux et le drapeau, l'homme qui a la poitrine contre le guide de gauche de ce peloton leur servant de point d'alignement.

Après avoir fait plusieurs alignemens sur un prolongement venant d'une base donnée à la gauche, on formera une base à environ cent pas en dehors du flanc droit.

Le chef de bataillon suivra les mêmes principes, et pour vérifier la position des guides, il se portera en dehors de son aile gauche.

Lorsque ces alignemens seront bien exécutés par bataillons isolés, le chef de brigade les réunira, et habituera les chefs de bataillon à aligner leurs bataillons les uns sur les autres.

Le premier bataillon étant placé sur la base donnée, le chef du deuxième se portera sur le prolongement de la ligne des guides du premier bataillon. Il fera arriver son bataillon à quatre ou six pas de cette ligne, placera son drapeau entre lui et le drapeau du premier bataillon, commandera,

*Guides — sur la ligne,*

et se portera en dehors de la gauche de son bataillon, pour rectifier la position de ses guides.

Le chef du troisième bataillon observera la même chose à son tour.

Le chef de brigade suivra le prolongement, en

précédant les chefs de bataillon d'une trentaine de pas, afin de pouvoir les rectifier : il s'attachera principalement à la ligne des drapeaux ; il fixera d'abord les étoffes des drapeaux, pour en découvrir ensuite les perches, qu'il considérera comme des jalons, sur le prolongement desquels il faudrait en établir d'autres.

Le chef de brigade fera répéter ces alignemens sur le deuxième bataillon, pour s'habituer à prolonger celui des bataillons qui serait extérieur au bataillon d'alignement. Si un bataillon était en avant du prolongement de la base donnée, on lui ferait faire demi-tour à droite, et on le porterait au moins à huit pas en arrière de la ligne, pour empêcher l'une des ailes de la couper par l'obliquité que le bataillon aurait pu prendre dans sa marche.

## *SEPTIÈME INSTRUCTION.*

### PREMIER MOUVEMENT.

*Formations successives par pelotons en exécutant les feux de pelotons.*

On se servira, pour l'exécution de ce mouvement, des moyens prescrits dans les alignemens successifs, avec les changemens suivans.

Le quatrième peloton étant établi sur la ligne, le chef de bataillon commandera,

*Feu de peloton.*

A ce commandement, le chef du quatrième peloton se portera à quatre pas en arrière des serre-files et vis-à-vis du centre de son peloton : il regardera à droite pour voir le mouvement du troisième peloton.

Les adjudans se porteront sur le prolongement de la ligne.

Le chef du troisième peloton portera son peloton sur la ligne, et il le fera jalonner par deux guides. L'adjudant-major placera d'abord le guide de gauche vis-à-vis de l'avant-dernière file, et ensuite le ser-

gent de remplacement vis-à-vis de la seconde file, l'un et l'autre faisant face à gauche.

Le troisième peloton étant aligné, son chef commandera,

*Fixe*,

de manière à être entendu par le chef du quatrième, et il se portera à sa place dans les feux de peloton.

Au commandement *fixe*, fait au troisième peloton, le chef du quatrième commandera à son peloton,

*Feu de peloton.*

A ce commandement, les deux guides du quatrième peloton iront prendre les places qu'ils doivent occuper dans les feux. Le chef du quatrième fera ensuite les commandemens,

1. *Quatrième peloton*,
2. *Armes*,
3. *Joue*,
4. *Feu*,
5. *Chargez.*

Il laissera assez d'intervalle entre ces commandemens pour ne point surprendre le soldat, et surtout entre ceux *armes* et *joue*, pour laisser au soldat le temps nécessaire d'assurer sa position. Le chef du troisième peloton commandera,

*Feu de peloton*,

lorsqu'il aura vu arriver derrière la ligne le chef du deuxième, ou lorsqu'il aura entendu son commandement de *fixe*.

Tous les pelotons de la droite suivront les principes prescrits au troisième.

Le chef du cinquième peloton portera son peloton sur la ligne, d'après les principes prescrits, et fera jalonner par son sergent de remplacement vis-à-vis de la seconde file, et par le guide de gauche vis-à-vis de l'avant-dernière file, l'un et l'autre faisant face à droite.

Le guide de gauche observera de ne se présenter sur la ligne que lorsque l'adjudant sous-officier aura rectifié la position du sergent de remplacement.

Le chef du cinquième peloton se portera derrière sa troupe, après avoir commandé *fixe*. Les deux guides resteront sur la ligne jusqu'au commandement de *feu de peloton*, lequel ne devra être fait par le chef du cinquième peloton, que lorsque le chef du sixième aura commandé *fixe* et passé derrière le centre de son peloton. Les autres commandemens seront les mêmes que pour les pelotons de l'aile droite, et tous ceux de la gauche se conformeront à ce qui vient d'être prescrit au cinquième peloton.

Dans cette formation, on fait jalonner deux guides par pelotons pour maintenir une base successive de deux jalonneurs; mais, pour ne pas manquer ce but, il est essentiel que les guides d'un peloton restent sur la ligne jusqu'au commandement de *feu de peloton* de son chef, et que chaque chef de peloton ne fasse ce commandement qu'après s'être assuré, par le commandement de *fixe* fait au peloton formé après le sien, que deux nouveaux guides tracent le prolongement de la ligne.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

*Formation successive par divisions en exécutant les feux de pelotons.*

On ajoutera les moyens suivans à ceux indiqués dans la cinquième instruction.

La deuxième division étant établie sur la ligne, le chef de bataillon commandera,

*Feu de peloton*,

A ce commandement, les chefs des troisième et quatrième pelotons se porteront chacun derrière le centre de leur peloton.

Les adjudans se prolongeront vers les deux ailes, et feront jalonner quatre guides par division, en observant de placer d'abord le plus éloigné d'eux; c'est-à-dire, que l'adjudant-major établira sur la ligne d'abord le guide de gauche du peloton pair, ensuite le sergent de remplacement du même pelo-

ton, et il finira par le peloton impair. L'adjudant sous-officier commencera par le remplacement du peloton impair et par le guide de gauche du même peloton : il observera ensuite le même ordre pour les guides du peloton pair.

Les guides ne se retireront qu'au commandement

*Feu de peloton*,

fait par le chef de leur peloton.

Le chef du troisième peloton commandera,

*Feu de peloton*,

lorsque le chef du deuxième aura passé derrière le centre de son peloton; et le chef du quatrième peloton fera le même commandement, quand le chef du cinquième sera arrivé derrière le centre de son peloton.

*Observations.*

Si dans les deux formations précédentes on voulait faire exécuter le feu de file, le chef de bataillon commanderait,

*Feux de deux rangs.*

Les guides de chaque peloton se retireraient à ce commandement répété successivement par les chefs de peloton. Au commandement de *joue* on substituerait celui de *commencez le feu*, en faisant précéder ce commandement du numéro du peloton. On se conformerait pour le reste aux numéros 50 et suivans de la deuxième partie de l'École du peloton de l'ordonnance de 1791.

## *HUITIÈME INSTRUCTION.*

### DU PAS, DES FEUX ET DES MANOEUVRES.

*Du pas.*

On ne pratiquera plus, jusqu'à nouvel ordre, que deux sortes de pas;

1.° Le pas ordinaire sera employé comme pas

d'instruction, pour développer les principes de la marche et pour défiler en parade.

2.° Le pas de route ou de quatre-vingt-dix à la minute sera employé dans toutes les marches et manœuvres; il est naturel à l'homme, et moyen entre le pas ordinaire et le pas accéléré, dont le premier fatigue le soldat, lui fait porter le corps en arrière et ralentit les manœuvres, tandis que le pas accéléré est impraticable, même dans les manœuvres d'une seule demi-brigade.

Pour faire sentir les avantages du pas de 90 à la minute, il suffit de rappeler que par son moyen nos demi-brigades ont marché en bataille, en colonnes et par le flanc, avec plus de régularité et d'aisance qu'autrefois, quoique les deux tiers de nos soldats n'eussent reçu aucun principe de marche.

On instruira les tambours à la cadence et à l'égalité du pas de quatre-vingt-dix à la minute, restant au-dessous de ce nombre plutôt que de le passer. On ne souffrira pas d'autres batteries que celles du réglement.

Les tambours seront exercés deux fois par jour, et aussitôt qu'ils sauront battre ensemble, leur instruction se fera en marchant.

### *Des feux et manœuvres.*

On fera exécuter des feux de demi-brigade, de peloton et de deux rangs. Les serre-files surveilleront la police des pelotons : ils exigeront l'exacte position des trois rangs, et que le soldat couche en joue horizontalement. C'est surtout dans les feux de deux rangs qu'ils doivent maintenir le bon ordre et empêcher les criailleries.

Les tambours doivent contribuer à l'ensemble et à la correction des manœuvres. Les chefs s'exerceront à la correspondance des signaux avec les tambours-majors, afin d'enlever ensemble leurs trou-

pes, soit en bataille, soit en colonne, et pour faire cesser les feux à propos.

On fera des changemens de position de pied ferme, sur les ailes et sur le centre. Quand ces mouvemens seront exécutés avec ordre, et que chaque officier et sous-officier y connaîtra sa place, on les répètera en faisant exécuter alternativement les feux de peloton et de deux rangs, d'après les principes prescrits dans la septième instruction.

On fera exécuter la contre-marche avec et sans distance, par pelotons et par divisions.

On fera déployer par pelotons et par divisions, et on répètera ces mouvemens en faisant exécuter des feux de peloton et de deux rangs, d'après les principes ci-dessus.

On s'appliquera à faire faire des changemens de direction en masse, conformément au n.° 244, article 9, troisième partie de l'École du bataillon. On fera faire d'abord ces mouvemens à chaque bataillon isolément, et, quand ils leur seront familiers, on réunira tous les trois bataillons; on les fera serrer en masse, et déployer par bataillons en masse, pour établir les uns à côté des autres chacun des trois bataillons formant une colonne serrée.

On fera faire ensuite des changemens de direction aux trois bataillons réunis, et on observera ce qui sera prescrit plus bas à cet égard. L'avantage de ces mouvemens est de remettre les masses en colonne, et de les rendre disponibles pour un autre front. On habituera aussi les bataillons à faire des changemens de direction en colonne serrée et en marchant.

L'article 8 de la troisième partie de l'École du bataillon prescrit de faire ces changemens à distance de section; mais il est plus avantageux de les faire en masse, et on parviendra de la manière suivante à les faire sans confusion.

L'appui de chaque subdivision sera toujours du côté de l'aile marchante. Le guide placé sur cette

aile observera de dégager la conversion, et que ses pas n'excèdent pas deux pieds.

Les guides des subdivisions suivantes conserveront la distance de cinq pas au guide précédent, et suivront la trace du premier guide de la colonne, comme dans la marche directe. La pratique de ce mouvement fera connaître combien ce principe est sûr.

## PREMIER MOUVEMENT.

### *Feu de chaussée par pelotons en avançant.*

La troupe étant en colonne par pelotons et à distance entière, on la mettra au pas ordinaire. Le chef commandera,

1. *Feu de peloton en avançant*,
2. *Commencez le feu.*

Au premier commandement, tous les chefs de peloton du bataillon qui devra exécuter ce feu, se porteront derrière le centre de leurs pelotons respectifs. Au deuxième commandement, le chef du peloton de la tête commandera sur-le-champ,

1. *Pas de route*,
2. *Marche.*

Il fera accélérer le pas autant qu'il le pourra; portera son peloton à seize pas en avant, observant de faire le commandement d'avertissement, *peloton*, au douzième pas, afin de faire celui de *halte*, au seizième, sans surprendre sa troupe. Le reste de la colonne continuera d'avancer au pas ordinaire.

Immédiatement après le commandement de *halte*, le chef du peloton de la tête commandera:

1. *Premier peloton*,
2. *Armes*,
3. *Joue*,
4. *Feu*,
5. *Portez — armes.*

Au dernier commandement, le premier rang se

relevera vivement, et les trois rangs porteront leurs armes, sans les charger, sans fermer le bassinet et sans relever le chien.

Le chef de peloton commandera de suite,

1. *A droite et à gauche*,

2. *Marche*.

La section impaire se portera trois pas en avant du flanc droit, et tournera par files à droite. Le sous-officier de remplacement la conduira le long du flanc droit de la colonne; arrivé à hauteur de la dernière subdivision, il fera rapidement face à la queue de la colonne, et se portera derrière le flanc droit de la dernière subdivision. La section se formera par files sur la droite en bataille, en passant derrière lui.

La section paire se portera trois pas en avant du flanc gauche, et tournera par files à gauche, conduite par le guide de gauche. Elle longera le flanc gauche de la colonne; à la hauteur de la dernière subdivision, le guide de gauche se portera, faisant face à la queue de la colonne, derrière la gauche du dernier peloton, et la section se formera par files sur la gauche en bataille, en passant derrière lui.

Les sous-officiers-guides des sections serreront, autant qu'ils pourront, le peloton précédent. Aussitôt que les sections seront entrées en ligne, on fera charger les armes en marchant, et reprendre la distance.

Ces mouvemens seront répétés successivement par tous les pelotons du bataillon de la tête de la colonne.

Si une attaque meurtrière exigeait qu'on relevât le bataillon de la tête, on lui donnerait l'ordre de se former successivement à la queue du second bataillon.

*Feu de chaussée par pelotons en retraite.*

On arrêtera la colonne, soit à distance entière ou en masse; le chef de bataillon commandera,

1. *Feu de peloton en retraite,*
2. *Commencez le feu.*

Les chefs de peloton observeront la même chose que dans le feu en avançant.

Celui du premier fera les mêmes commandemens que dans le mouvement précédent, excepté qu'il ne portera pas son peloton en avant, qu'il le fera former derrière le dernier peloton de son bataillon, à la distance qu'ont entre eux les pelotons précédens, et qu'il fera charger les armes de pied ferme. Les autres pelotons feront leur feu dès qu'ils seront démasqués.

Ce feu, ainsi que le précédent, ne doit s'exécuter que de la tête à la queue d'un bataillon. On fera faire demi-tour à droite au reste de la colonne, pour la porter en arrière, de la profondeur d'un bataillon; et on lui fera répéter ce mouvement autant de fois que le bataillon de la tête aura coulé son feu à fond.

Si l'on veut faire relever le bataillon de la tête, qui soutient la retraite, on lui en donnera l'ordre, et on lui fera place entre le bataillon qui doit le relever, et les autres bataillons de la colonne, qui, à cet effet, feront demi-tour à droite. Les sections du bataillon de la tête longeront les flancs du deuxième bataillon, pour se former derrière lui.

*Observations.*

Les feux de chaussée en avançant et en retraite peuvent aussi être exécutés par divisions. On substituera le commandement de *division* à celui de *peloton*, et chaque peloton exécutera les mouvemens qui viennent d'être prescrits pour une section.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

*Former un bataillon de trois sur deux rangs.*

On rappelle ici ce mouvement, prescrit par l'or-

donnance de 1788, dont le but est d'augmenter d'un tiers le front d'une troupe, et de la préparer à garnir un parapet ou un ravin très-étendu.

Pour faire exécuter ce mouvement par un bataillon, on le mettra en colonne par pelotons, et le chef commandera :

1. *Sur deux rangs—formez le pelotons,*
2. *Troisième rang—par le flanc gauche,*
3. *A gauche,*
4. *Marche.*

Au premier commandement, les serre-files de chaque peloton reculeront d'un pas, et les guides de gauche se porteront à gauche du front d'une section, observant de rester alignés sur le premier rang de leurs pelotons.

Au deuxième commandement, le troisième rang de la deuxième section fera un pas en arrière.

Au troisième commandement, le troisième rang des première et deuxième sections de chaque peloton fera *à gauche*, et au commandement de *marche*, le troisième rang de la deuxième section de chaque peloton prendra le pas ordinaire, et le troisième rang de la première section de chaque peloton prendra le pas accéléré.

Quand l'homme de droite du troisième rang sera arrivé à hauteur du flanc gauche du peloton, chaque chef de peloton commandera :

1. *Troisième rang—halte,*
2. *Front,*
3. *A droite—alignement,*
4. *Fixe.*

A ces commandemens, le troisième rang de la première section arrêtera, fera front, et s'alignera sur le premier rang Le troisième rang de la deuxième section arrêtera, quand il aura dépassé la gauche du peloton, et il s'alignera sur le deuxième rang.

Les guides de gauche rectifieront l'alignement, et les serre-files serreront à deux pas de distance du second rang.

On marquera les sections, et les serre-files se répartiront derrière les nouvelles.

Dans une colonne sur deux rangs, serrée en masse, les guides conserveront cinq pas de distance, afin d'avoir les intervalles nécessaires pour se reformer sur trois rangs.

*Remettre les pelotons sur trois rangs.*

Le chef de bataillon commandera, à cet effet :

1. *Sur trois rangs — formez les pelotons,*
2. *Troisième rang — par le flanc droit,*
3. *A droite,*
4. *Marche.*

Au premier commandement, les serre-files reculeront d'un pas.

Au troisième commandement, le tiers de gauche de chaque rang fera *à droite*, et déboîtera en arrière.

Au commandement de *marche*, la partie du premier rang de chaque peloton, qui aura fait *à droite*, prendra le pas accéléré, et la partie du deuxième rang, qui a fait *à droite*, prendra le pas ordinaire.

Le premier homme du troisième rang étant arrivé à la droite du peloton, chaque chef de peloton commandera :

1. *Troisième rang — halte,*
2. *Front,*
3. *Fixe.*

A ces commandemens, le troisième rang arrêtera, fera un *à gauche*, et s'alignera, chaque homme reprenant son chef de file. Les serre-files et les guides de gauche reprendront leurs places.

## *NEUVIÈME INSTRUCTION.*

### PREMIER MOUVEMENT.

*De la marche de flanc régulière.*

Cette marche, ayant l'inconvénient d'étendre la

profondeur de la colonne, ne devra être pratiquée que par un bataillon isolé, et pas au-delà de l'étendue de son front.

Elle sera dirigée par les chefs de peloton, et on indiquera au chef du peloton de la tête le point sur lequel on voudra prolonger la colonne.

Le chef de bataillon se servira à cet effet du procédé suivant.

Le bataillon ayant fait son mouvement de flanc, que nous supposerons un *à droite*, le chef de bataillon se placera à douze pas en arrière du chef du premier peloton. L'adjudant sous-officier se placera à deux pas en avant de cet officier, en lui tournant le dos, et l'adjudant-major à douze pas de l'adjudant sous-officier, en lui faisant face, et sur le prolongement du chef du peloton.

Le chef de bataillon se placera ensuite de manière que l'adjudant sous-officier lui couvre le point de direction, et il établira l'adjudant-major sur la même ligne. Le chef du premier peloton marchera dans la direction des deux adjudans, et tous les autres chefs de peloton suivront exactement sa trace.

Les sergens de remplacement, qui auront passé au premier rang, maintiendront le tact des coudes du côté des chefs de peloton. Tous les hommes du premier rang suivront exactement la trace des sous-officiers. Le deuxième et le troisième rang auront le tact des coudes vers le premier, et les serre-files vers le troisième rang.

Les chefs de peloton empêcheront qu'aucun homme du premier rang ne leur masque la ligne de direction, et ils exigeront que les files et les rangs restent parallèles et à égale distance.

Lorsque le chef de bataillon voudra arrêter son bataillon, il commandera *halte*. Il rétablira promptement sur la ligne de direction les chefs qui en auraient dévié. Il commandera ensuite:

*Front.*

*A droite — alignement.*

Au commandement de *front*, tout le bataillon fera *à gauche ;* les chefs de peloton rentreront dans leurs créneaux, et les remplacemens reculeront au troisième rang.

Au commandement de *à droite — alignement*, les chefs de peloton regarderont à droite, et chacun d'eux alignera le peloton à sa droite, en se conformant à ce qui est prescrit pour les pelotons de l'aile gauche dans les alignemens successifs par bataillon.

Dans toutes les marches de flanc, soit en ligne, soit en colonne, on alignera toujours la troupe vers le côté où elle aura marché. On exceptera de cette règle les ployemens en colonne, où chaque troupe s'alignera du côté de la ligne de direction, comme le prescrit l'ordonnance de 1791.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

### *De la marche de flanc en route.*

On emploîra la marche de flanc dans les routes et dans les défilés, et même pour se rendre sur les terrains d'exercice.

On mettra la troupe en colonne par un mouvement individuel à droite ou à gauche ; chaque soldat portera l'arme à volonté, prendra un pied de distance de plus que dans la marche régulière, et les trois rangs se partageront la largeur de la route, le premier et le troisième rang marchant sur les bords, et le deuxième au milieu. Un tambour marchera à hauteur du drapeau, et battra continuellement le pas de route. Il sera relevé successivement par tous les tambours du bataillon.

Lorsqu'on approchera du terrain où la troupe devra se former dans un ordre quelconque, on fera faire un roulement, afin que les soldats portent l'arme au bras, et que les files serrent successivement à la distance prescrite pour la marche de flanc régulière.

Cette marche de route réunit à l'aisance qu'elle donne au soldat, la facilité de traverser tous les défilés, sans autre mouvement que de faire appuyer les premier et troisième rangs sur le deuxième, suivant la largeur du défilé. Il suffira aux chefs de la comparer à la marche de route prescrite par l'ordonnance de 1791, pour en sentir les avantages, et lui donner la préférence sur cette dernière.

On pourrait objecter contre cette colonne la profondeur qui en résulte. Mais cet inconvénient est bien balancé par les lenteurs qu'ont toujours entraînées les mouvemens de la colonne de route de l'ordonnance de 1791, et par le peu d'ordre avec lequel ils ont été exécutés, malgré les essais réitérés qui en ont été faits, et dans lesquels souvent la multiplicité des mouvemens alongeait la colonne plus que n'eût fait la marche de flanc continuée.

On formera néanmoins la colonne par sections lorsque les circonstances y inviteront, afin d'exercer les troupes à ce que prescrit l'ordonnance, pour la réduction successive des sections, n.° 152 de la troisième partie de l'École du bataillon.

### *Former les sections.*

Lorsqu'on voudra former une colonne de route en colonne régulière, après le roulement pour faire serrer les files, on fera former les sections. On exécutera ce mouvement par les mêmes moyens, soit qu'on veuille faire former toutes les sections à la fois, ou successivement, en sortant du défilé. Nous supposerons dans cet exemple une formation successive.

L'ordre de former les sections ayant été donné, le chef de la première section se tournera vers sa troupe, et commandera,

1. *Première section — en ligne,*
2. *Marche.*

Le sergent de remplacement continuera à marcher

droit devant lui, en suivant la trace de l'adjudant sous-officier.

Au second commandement, chaque soldat exécutera ce qui est prescrit dans l'École du peloton, quatrième partie, art. 5. Le sous-lieutenant suivra le mouvement de la première section, pour couvrir son flanc gauche. Le chef de peloton, qui devra s'être porté en avant du centre de la première section, prêtera attention à l'arrivée en ligne de toutes les files de cette section.

Au moment où la première section entrera en ligne, le chef de la deuxième se portera en avant et sur le flanc gauche de sa section, en passant par devant son sergent-major; il fera face au premier rang de sa section, et commandera,

1. *Deuxième section — en ligne*,
2. *Marche*.

Au premier commandement, le sergent-major prendra la distance de sa section, et suivra la trace du sergent de remplacement du premier peloton.

Au second commandement, tous les hommes de la section prendront le tact des coudes vers le sergent-major. Le guide de gauche du peloton couvrira le flanc gauche de cette section, et le lieutenant se portera devant le centre.

Les sections suivantes se formeront de la même manière; les guides resteront à droite jusqu'à ce que toute la colonne soit formée, pour empêcher le flottement qui résulterait du changement successif de chaque guide, après la formation de sa section.

Il est essentiel, dans cette formation, que le remplacement du premier peloton prenne de suite une direction assurée, et que le sergent-major arrête la droite de la deuxième section et lui serve de point de formation et de direction, de manière qu'elle ne suive pas le mouvement de la première section.

Lorsqu'on voudra faire exécuter ce mouvement par une colonne, la gauche en tête, les sections paires se formeront sur les guides de gauche de

chaque peloton, et les sections impaires sur les troisièmes sergens des compagnies de grenadiers et sur les sous-lieutenans des compagnies de fusiliers. Les guides resteront à gauche jusqu'à la formation entière de la colonne.

On exécutera ce mouvement de pied ferme jusqu'à ce que les guides des sections soient bien habitués à leurs fonctions.

## *DIXIÈME INSTRUCTION.*

### PREMIER MOUVEMENT.

*Former les pelotons et les divisions.*

On exécutera ces mouvemens de pied ferme, et en marchant d'après les principes de l'ordonnance; mais on laissera les guides du côté de la troupe, sur laquelle les subdivisions se formeront, jusqu'à ce que toute la colonne soit formée.

### DEUXIÈME MOUVEMENT.

*Rompre les divisions et les pelotons.*

On fera rompre les divisions de pied ferme.

La colonne ayant la droite en tête, le chef de la colonne commandera:

1. *Rompez les divisions*,
2. *Pelotons pairs — par le flanc droit*,
3. *A droite*,
4. *Marche.*

Au premier commandement, chaque chef de peloton se portera devant le centre de sa troupe.

Au deuxième commandement, les chefs des pelotons pairs se porteront à la droite de leurs pelotons, appuyant le bras droit contre la poitrine de leur remplacement, et se conformeront pour le reste du mouvement aux n.os 77 et suivans de la deuxième partie de l'École du bataillon.

Ce mouvement exercera les pelotons à entrer dans une colonne carrément et parallèlement au peloton de direction.

On fera rompre ensuite les divisions en marchant, conformément à ce qui est prescrit dans la deuxième partie de l'École du bataillon.

On rompra enfin la colonne par sections, conformément aux art. 252 et suivans de la sixième partie de l'École du peloton de l'ordonnance de 1791.*

---

# DEUXIÈME PARTIE.

## *ÉVOLUTIONS DE LIGNE.*

### *Observations préliminaires.*

On supposera, dans la suite de cette instruction, une division composée des 17.e, 31.e, 76.e, 100.e demi-brigades d'infanterie de ligne, et commandée par les officiers de tous les grades qui doivent en former le cadre.

Quand plusieurs demi-brigades seront réunies pour manœuvrer ensemble, chacune d'elles sera désignée par son numéro, et chaque bataillon par le sien, en y ajoutant celui de la demi-brigade.

### *Règles générales pour les commandemens.*

Les commandemens du général de division seront répétés en forme d'avertissement, et avec la plus grande célérité, d'abord par les généraux de brigade, et ensuite par le chef de brigade.

Les commandemens de chaque chef de brigade seront répétés par ses chefs de bataillon, en forme de commandemens d'exécution.

Dans les mouvemens composés, chaque chef ne répètera que la partie des commandemens qui concerne la troupe sous ses ordres.

Quand le commandant d'une ligne jugera ne pouvoir être entendu par une partie de la ligne, il y enverra un aide-de-camp ou un officier d'état-major, pour répéter son commandement.

Quand le vent ou le bruit des armes empêchera les chefs de bataillon de se faire entendre de leurs troupes, ils feront répéter leurs commandemens par les adjudans.

Quand le commandant d'une portion de la ligne n'aura pas entendu le commandement général, et qu'il n'en aura pas été prévenu, il fera exécuter par sa troupe le mouvement de la troupe voisine.

Beaucoup d'attention de la part de tous les chefs, et le coup d'œil des chefs supérieurs, doivent prévenir ces inconvéniens.

En colonne, la répétition des commandemens se fera d'après les mêmes principes.

Lorsqu'une ligne sera rompue en plusieurs colonnes, chacune d'elles sera commandée par l'officier du grade le plus élevé, ou, à égalité de grade, par le plus ancien.

## ONZIÈME INSTRUCTION.

### *De la marche en bataille.*

Cette marche présente de grandes difficultés, et elle exige une instruction étendue de la part du soldat et de l'officier. On trouve rarement des plaines assez étendues pour y faire marcher une ligne sans obstacles; il est presque impossible de maintenir dans leur rapport réciproque la ligne de front et celle de profondeur, et le désordre qui résulte de ces déviations inévitables, fatigue le soldat et croît à mesure que l'on marche.

Comme il est néanmoins indispensable que les

bataillons sachent marcher en bataille, dans un combat, pour une charge, dans les attaques et retraites par échelons ou en échiquier, et dans les passages de ligne, on ajoutera à l'instruction de l'ordonnance, où la partie du soldat est fort bien traitée, quelques principes généraux, au moyen desquels on a fait marcher correctement, en ligne, dix-huit bataillons de l'armée de la Moselle.

La marche d'une ligne doit être assujettie à l'alignement de front, et à celui de profondeur.

L'alignement de front d'une ligne arrêtée est déterminé par des objets situés extérieurement des ailes; dans la marche, le rapport de ces objets avec la ligne variant sans cesse, l'alignement de front est déterminé par le second rang de la garde du drapeau du bataillon d'alignement, et il sert à maintenir tous les bataillons sur une même ligne

Il sera donc essentiel de bien aligner une ligne avant de la mettre en mouvement; on placera à cet effet le drapeau et l'adjudant-major du bataillon d'alignement entre les points de vue, et les drapeaux des autres bataillons se prolongeront sur celui-là.

L'alignement de profondeur est déterminé par un point situé en avant de la ligne.

La ligne de profondeur doit être perpendiculaire sur celle de front, pour pouvoir porter une ligne en avant sans faire varier l'étendue de son front et les intervalles des bataillons. On pourrait aussi appeler cette ligne, ligne de direction.

Supposons qu'on ait choisi le deuxième bataillon de la 31.e demi-brigade pour bataillon d'alignement.

Le commandant de la ligne s'assurera d'abord de la correction de la ligne de front, et il tracera ensuite la ligne de profondeur par les moyens suivans.

Le commandant du bataillon d'alignement se portera à trente pas en arrière de la file de son drapeau, pour surveiller le tracé de la ligne de profondeur.

L'adjudant sous-officier se portera à deux pas en avant de la file du drapeau, et lui tournera le dos.

L'adjudant-major se portera à trente pas en avant de l'adjudant sous-officier; il fera face à la ligne, se mettra correctement sur la perpendiculaire qui passerait entre les talons de la file du drapeau, et placera l'adjudant sous-officier entre lui et le drapeau. Il plantera ensuite son épée entre ses talons, et se mettra de côté, à un pas, pour démasquer la ligne de direction.

Le chef de bataillon fixera le point de vue éloigné, dans le prolongement de l'adjudant sous-officier et de l'épée de l'adjudant-major.

L'adjudant sous-officier considèrera l'épée de l'adjudant-major comme le premier point intermédiaire de la ligne qu'il doit parcourir, et il choisira, en-deça du point de vue le plus éloigné, autant de points intermédiaires qu'il en pourra distinguer sur la même ligne, afin d'en découvrir de nouveaux en avançant. Cette opération devra être faite dans chaque bataillon de la ligne.

Le général de division vérifiera le tracé de la ligne de profondeur du bataillon d'alignement, et se portera ensuite avec la plus grande rapidité à cent pas, au moins, en avant ou en arrière du centre de la ligne. Il commandera,

*Division en avant.*

Après la répétition de ce commandement par les chefs de bataillon, les adjudans sous-officiers se porteront à quinze ou vingt pas, et les premiers rangs des gardes des drapeaux à six pas, en avant de la ligne.

Les drapeaux seront rectifiés sur la ligne de profondeur par chaque chef de bataillon.

L'adjudant-major du bataillon d'alignement se portera à huit pas sur la droite du drapeau; il s'alignera sur lui et les deux sergens qui forment sa garde. Cet adjudant-major et le drapeau de ce bataillon formeront la base de toute la ligne de front.

Les adjudans-majors des bataillons de la droite se porteront à huit pas à droite de leur drapeau; les

adjudans majors des bataillons de la gauche, à huit pas à gauche de leur drapeau : les uns et les autres seront chargés de maintenir leur drapeau sur le prolongement de la base du bataillon d'alignement.

Les chefs de peloton et le second rang de la garde du drapeau se porteront à six pouces en avant du premier rang.

Un guide général se portera en même temps à six pas en avant de chaque aile de chaque bataillon. Ces guides généraux s'aligneront de manière à ce que l'adjudant-major masque le drapeau au guide général de droite, et que le drapeau masque l'adjudant-major au guide général de gauche.

Les guides généraux sont très-utiles dans la plupart des mouvemens. On en désignera quatre par bataillon. Ils devront être exercés à la précision du pas, et à marcher sur une direction donnée ; ils devront pouvoir remplacer les adjudans sous-officiers.

En bataille, on en placera un en arrière de chaque aile.

Lorsque tous les drapeaux seront en avant de la ligne, on redressera leur alignement, s'il n'est pas parallèle à l'ancien front, et les chefs des bataillons dont les drapeaux auront été déplacés, corrigeront leur ligne de direction.

Après toutes ces opérations, le général de division commandera,

*Marche.*

Ce commandement devra être répété par tous les chefs avec la rapidité de l'éclair, afin d'enlever toute la ligne à la fois.

Le général de division fera le signal du pas de route quelques minutes avant le commandement de marche, afin que tous les tambours battent en même temps.

Pendant toute la durée de la marche en ligne, on fera battre le pas de route. C'est par la cadence et la régularité de cette batterie que l'on suppléera

à l'instruction particulière, que l'on n'a jamais obtenue que par des peines infinies pour le soldat, et sans réussir à mouvoir une ligne correctement pendant cent pas, sur un terrain où elle ne s'entendait pas marcher.

Durant la marche, l'adjudant-major du bataillon de direction ne s'occupera qu'à rester aligné sur le premier rang du drapeau. Les adjudans-majors des bataillons de prolongement mettront une attention bien soutenue, pour maintenir leurs drapeaux sur celui du bataillon d'alignement.

Les adjudans sous-officiers s'appliqueront uniquement à marcher exactement sur les points intermédiaires qu'ils auront reconnus. Ils ne seront pas assujettis à la cadence ni à l'égalité du pas, et il leur sera même permis de s'arrêter, pour choisir de nouveaux points intermédiaires.

Les porte-drapeaux suivront exactement la trace des adjudans sous-officiers : ils devront porter leurs drapeaux bien verticalement, pour servir de jalons sur la ligne de profondeur et sur celle de front.

Le second rang du drapeau s'appliquera à marcher avec la plus grande égalité, sans mettre une attention minutieuse à conserver six pas d'intervalle au drapeau : il n'alongera et ne raccourcira son pas que par l'ordre du chef de bataillon.

Les chefs de pelotons maintiendront l'alignement du peloton entre eux et le drapeau; et ils feront rester le premier rang a six pouces en arrière d'eux.

Les chefs de pelotons, les sergens de remplacement, les serre-files et les soldats, exécuteront, quant à leur mouvement individuel, ce que prescrit le réglement de 1791.

Les chefs de bataillon se porteront souvent sur la ligne de direction de leur bataillon. Chacun préviendra l'adjudant sous-officier de prendre des points de vue plus à droite ou plus a gauche, quand les intervalles du bataillon s'alongeront ou se rétréciront beaucoup ; mais ils devront s'assurer aupa-

ravant, que cette faute n'est pas produite par les sinuosités ni par l'ouverture des files de leur bataillon.

Ils se porteront sur la ligne de front, et s'y placeront sur une aile, de manière que leur drapeau leur masque celui du bataillon d'alignement. Ils exigeront que les chefs de peloton marchent sur le prolongement du deuxième rang de la garde du drapeau, mais sans prétendre que leur bataillon soit exactement sur le prolongement du bataillon d'alignement Ils ne feront alonger et raccourcir le pas qu'autant que leur bataillon serait de beaucoup en arrière ou en avant du front Quand ils voudront rectifier une faute dans l'alignement de leur bataillon, ils désigneront le peloton par lequel la faute a été commise, afin que son chef le redresse.

Le chef du bataillon d'alignement maintiendra ses guides généraux sur son drapeau et son adjudant-major.

Le porte-drapeau du bataillon d'alignement, étant le centre du mouvement, devra marcher assez posément pour que tous les bataillons qui doivent se régler sur lui, puissent, sans trop alonger leurs pas, remédier aux fautes, inévitables dans une grande ligne, causées par la perte des intervalles ou par des passages d'obstacles. Ce porte-drapeau ne devra jamais faire ses pas de plus de vingt pouces, et son chef lui fera même raccourcir son pas, lorsqu'un bataillon de la ligne sera de beaucoup en arrière.

Les chefs de brigade se porteront souvent sur la ligne de profondeur, pour s'assurer de la conservation des intervalles. Lorsqu'ils voudront surveiller la ligne de front, ils se porteront sur l'aile de leur demi-brigade opposée au bataillon d'alignement. Ils ne feront changer l'allure de leur demi-brigade qu'après s'être assurés de la nécessité de ce changement.

Le chef de la demi-brigade dans laquelle se trouve

le bataillon de direction, se portera alternativement sur chaque aile de sa demi-brigade.

Les généraux de brigade se conformeront à ce qui vient d'être prescrit pour les chefs de brigade.

Le général de division surveillera principalement la marche du bataillon de direction, puisqu'il influe essentiellement sur le reste de la ligne. Il enverra, par des officiers, les ordres qu'il croira nécessaires à la rectification de la ligne.

Dans les changemens de direction, on se conformera à l'ordonnance de 1791. On ne saurait mettre assez de sagesse dans l'exécution de ce mouvement: il exige beaucoup d'exactitude et d'instruction dans le soldat et dans l'officier, et que les chefs sachent juger l'angle que la nouvelle ligne de direction doit former avec l'ancienne, en raison du nouveau front que l'on veut prendre.

### *Arrêter la ligne et l'aligner.*

Le commandant en chef commandera,

1. *Division*,
2. *Halte.*

Au second commandement, répété avec la plus grande vivacité, toute la ligne s'arrêtera ; les drapeaux, les adjudans et les guides généraux rentreront à leurs places de bataille.

Le commandant en chef se portera en avant d'un bataillon quelconque de la ligne, pour prendre un alignement général ; il lui sera, néanmoins, plus avantageux d'établir sa base en avant de celui qui a été bataillon d'alignement dans la marche, si les circonstances ne l'empêchent pas de se placer parallèlement à l'ancien front. Il choisira un point extérieurement de l'une des ailes, pour déterminer la nouvelle ligne; se portera vis-à-vis des premières files du quatrième peloton, si ce point est en dehors de l'aile gauche, et, dans le cas contraire, vis-à-vis du centre du cinquième peloton.

Nous supposerons, dans cet exemple, qu'il ait choisi le deuxième bataillon de la trente-unième demi-brigade pour bataillon d'alignement et pour point de vue vers la gauche de la ligne. Ce point choisi, il fera sortir le porte-drapeau, qui se présentera, la lance baissée, et il le placera de manière à ce qu'il lui masque le point de gauche. Un aide-de-camp se placera sur la même ligne, à quelques pas derrière le général, qui se portera à une certaine distance derrière le drapeau, pour reconnaître le point de droite de la nouvelle ligne. Si le général trouve ce point conforme à ses intentions, il fera signe au porte-drapeau de lever la lance.

Le chef de bataillon fera aligner son bataillon conformément à la seizième instruction.

L'aide-de-camp se retirera de la ligne, aussitôt que les adjudans du bataillon d'alignement seront placés.

Tous les chefs des bataillons à la gauche du deuxième de la trente-unième demi-brigade se porteront au centre de leur cinquième peloton, et les chefs des bataillons de la droite se porteront à la droite de leur quatrième peloton; les uns et les autres feront face au drapeau d'alignement, et se placeront successivement sur son prolongement, aussitôt qu'ils le verront levé. Lorsqu'ils y seront placés correctement, ils feront sortir leurs drapeaux, les établiront sur la ligne, et feront aligner rapidement leur troupe conformément aux principes donnés à cet égard.

Les généraux et les chefs de brigade se porteront sur la ligne, pour vérifier l'alignement de leur troupe, en la plaçant toujours entre eux et le drapeau d'alignement.

Le général de division se portera à l'aile qu'il jugera convenable; il s'assurera surtout de l'alignement des drapeaux, dont les perches, tenues verticalement, n'en doivent présenter qu'une, et couper la largeur de chaque jalonneur de la ligne.

Les chefs ne resteront sur la ligne que le temps

nécessaire pour s'assurer de l'alignement, et retourneront de suite à leurs places de bataille.

Après avoir répété quelquefois ces alignemens, il ne faudra que trois minutus pour aligner correctement la ligne la plus étendue.

Dans les repos, aucun officier ni soldat ne devra quitter son rang sans la permission de son chef immédiat, ni se pencher en avant de la ligne.

On habituera tous les militaires qui seront forcés de quitter leur rang, à passer en arrière du front, ou sur le flanc de la colonne opposée aux guides.

*De la marche en bataille en retraite.*

Pour porter une ligne en arrière, on lui fera faire *demi-tour à droite*. On se conformera, pour la marche, aux principes donnés pour *la marche en avant*, et au réglement de 1791; et on lui fera faire *face en tête* avant de l'aligner.

## DOUZIÈME INSTRUCTION.

### PREMIER MOUVEMENT.

*Marche en colonne, la droite en tête, avec distances entières, pour arriver par devant la nouvelle ligne de bataille.*

La division étant en bataille, nous supposerons qu'on veuille la faire arriver par devant le centre d'une nouvelle ligne de bataille, extérieure à son flanc droit. Le commandant en chef enverra deux aides-de-camp chercher des points intermédiaires sur la nouvelle ligne. L'un de ces aides-de-camp suivra le prolongement de l'ancienne ligne, pour se placer au point d'intersection de la nouvelle et de l'ancienne, et servir de direction à la colonne.

Le général de division rompra la ligne par *pelotons à droite*, par les commandemens suivans :

1. *Division*,
2. *Par pelotons—à droite*,

3. *Marche.*

Il portera ensuite la colonne en avant par les commandemens :

1. *Division*,
2. *En avant*,
3. *Guides à gauche*,
4. *Marche.*

Aussitôt que la ligne sera rompue, il tracera la ligne de direction, ainsi qu'il suit.

Il placera le guide général de droite du bataillon de la tête à quatre pas à gauche du premier peloton de la colonne ; il enverra un officier à cheval à vingt pas en avant de ce peloton, et il le placera entre le premier guide général de droite et l'aide-de-camp placé au point d'intersection. Cet officier choisira des points intermédiaires sur cette ligne : il sera chargé de diriger la colonne.

Les guides généraux et les drapeaux de tous les bataillons se jetteront à quatre pas en dehors du flanc gauche de la colonne. Chacun d'eux suivra la trace du précédent. Chaque guide général de droite marchera à hauteur du premier rang du peloton de la tête de son bataillon ; chaque drapeau à hauteur du premier rang du quatrième peloton ; et chaque guide général de gauche à hauteur du peloton de la queue de son bataillon. Dans la marche, les guides de gauche de toutes les subdivisions de la colonne marcheront parrallèlement à la direction des guides généraux, en les laissant à quatre pas sur leur gauche. On n'exigera pas de ces guides qu'ils se couvrent les uns les autres après le déboîtement en colonne ; on leur recommandera même une entière immobilité après l'exécution du mouvement. Cette méthode a été employée avec succès en 1785, et c'est d'après les essais faits alors qu'elle a été insérée dans l'ordonnance de 1791.

Elle est fondée sur les raisons suivantes :

1.° Il est inutile que la colonne se prolonge sur la direction des guides des subdivisions.

2.° Il est impossible que ces guides se couvrent exactement après la conversion de leurs subdivisions, parce qu'il n'y a pas de moyen sûr pour les arrêter tous dans un front perpendiculaire à l'ancienne ligne de bataille.

3.° Il est d'autant plus difficile de maintenir une ligne de jalonneurs, qu'il en existe un plus grand nombre. Aussi n'est-on jamais parvenu, malgré des essais longs et réitérés, à maintenir les guides sur un prolongement exact pendant la marche d'une colonne. Les guides des pelotons sont d'ailleurs continuellement exposés à être jetés hors de la ligne par la pression des soldats.

Au contraire, dans la méthode proposée, les guides généraux ne sont pas exposés à tous ces inconvéniens, parce que les quatre pas d'intervalle entre eux et la colonne donnent le temps de remédier aux faux mouvemens des subdivisions. Elle n'exige pas non plus un aussi grand nombre de sous-officiers instruits, et les chefs ont bien plus de facilité à les maintenir sur la ligne.

On exigera néanmoins que tous les guides marchent sur un prolongement exact, lorsqu'on aura rompu une ligne en arrière, pour la prolonger sur l'ancien front : mais, dans ce cas, la position des guides sur la ligne est assurée par les chefs de peloton. On préfèrera ce mouvement à la marche de flanc, toutes les fois que la colonne devra parcourir plus de cent pas.

Les adjudans marcheront aux places qui leur sont prescrites par les n.os 118 et 119 de la troisième partie de l'École du bataillon ; mais, quand la colonne sera conduite par des guides généraux, ils ne s'occuperont que de la relation des guides, et de la conservation des quatre pas d'intervalle entre la colonne et la ligne de direction.

Dans la marche en colonne, soit de route ou en manœuvrant, les chefs donneront toute leur attention au maintien des distances, afin que la pro-

fondeur de la colonne n'excède pas le front de la troupe.

Les chefs de bataillon se porteront souvent à la queue de leur bataillon, pour maintenir les guides généraux sur la ligne du point de direction et de l'officier qui conduit la colonne. Ils mettront surtout de l'importance au prolongement exact de leurs drapeaux.

Les généraux et les chefs de brigade suivront les mêmes principes; mais ils ne s'arrêteront à la queue de la colonne que le temps nécessaire pour s'assurer de la correction de la ligne, afin de donner leur principale attention à la conservation des distances.

Les tambours marcheront à hauteur du drapeau de chaque bataillon et du côté opposé à la ligne de direction, et ils battront le pas de route.

La première subdivision de la colonne, étant arrivée à hauteur de l'aide-de-camp qui a servi de point de direction, tournera à gauche, comme il est prescrit n.° 123, troisième partie de l'École du bataillon; mais, après la conversion, les guides généraux continueront à suivre la trace de l'officier à cheval placé en avant de la colonne. Cet officier s'arrêtera un instant, après avoir tourné à l'entour de l'aide-de-camp, pour choisir des points intermédiaires sur la ligne déterminée par le point de droite de la nouvelle position et le deuxième aide-de-camp.

Lorsque le dernier peloton de la première brigade aura tourné autour du point, le général de division commandera :

1. *Division*,
2. *Halte*.
3. *Première brigade — à gauche alignement*,
4. *A gauche en bataille*,
5. *Marche*.

Le chef de la deuxième brigade commandera :

1. *Brigade*,

2. *Halte*,
3. *Sur les grenadiers du premier bataillon de la 76.e demi-brigade face en arrière en bataille*,
4. *Par bataillon en arrière diagonalement en colonne*,
5. *Marche*.

La tête de chaque bataillon de la deuxième brigade étant arrivée à distance de peloton du point où devra se former sa droite, l'adjudant-major établira sur la ligne le remplacement et le guide de gauche du peloton de la tête, qui devra faire son mouvement en même temps que le reste du bataillon. On suivra ce principe dans toutes les formations en avant ou face en arrière en bataille, et dans les changemens de front.

Le chef du premier bataillon, après avoir répété les trois premiers commandemens du chef de brigade, et rectifié la position sur la ligne des deux guides de sa première subdivision, commandera,

4. *Bataillon, par le flanc droit, à droite*,
5. *Marche*.

Au quatrième commandement, les chefs de peloton du premier bataillon se porteront au flanc droit. Le reste du mouvement sera exécuté conformément au n.° 374, 4.e partie de l'École du bataillon.

Les chefs des cinq derniers bataillons répèteront les trois premiers commandemens de leur chef de brigade, et commanderont ensuite :

4. *Tête de colonne à droite*,
5. *Marche*.

On exécutera ce mouvement d'après le n.° 175 de la 4.e partie des évolutions de ligne, en se conformant à l'observation ci-dessus, concernant le peloton de la tête de chaque bataillon.

Le général commandant de la première brigade fera rentrer les guides des quatre premiers bataillons, après avoir rectifié leur position. Les guides de chacun des huit derniers bataillons ne devront se

retirer que quand les guides et les drapeaux des deux bataillons de leur gauche seront correctement alignés, afin de maintenir toujours sur la ligne une base successive de deux drapeaux.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

*Marche en colonne, la gauche en tête, avec distances entières, pour arriver par derrière la nouvelle ligne de bataille.*

Deux aides-de-camp chercheront des points intermédiaires sur la nouvelle ligne. L'un d'eux mettra pied à terre, et restera au point d'intersection de la nouvelle ligne avec l'ancienne. Le second restera à cheval, et se placera à vingt pas à gauche du premier; l'un et l'autre faisant face à la colonne.

On rompra la ligne par les commandemens :

1. *Division*,
2. *Par pelotons, à gauche*,
3. *Marche*.

On mettra la colonne en mouvement par les commandemens :

1. *Division*,
2. *En avant*,
3. *Guide à droite*,
4. *Marche*.

Aussitôt que la ligne sera rompue, les guides généraux et les drapeaux se porteront à quatre pas en dehors du flanc droit de la colonne. On placera un officier à cheval entre le guide des grenadiers du bataillon de gauche et l'aide-de-camps placé à gauche; cet officier sera conducteur de la colonne : lorsqu'il arrivera à vingt pas de l'aide-de-camp à gauche, il se dirigera circulairement vers l'aide-de-camp placé sur le point d'intersection; il s'arrêtera près de lui pour choisir des points intermédiaires qui le dirigent sur la nouvelle ligne. Les guides généraux et les drapeaux suivront la trace

circulaire de l'officier-guide de la colonne, et ils raseront avec l'épaule droite la poitrine de l'aide-de-camp placé sur le point d'intersection. Chaque subdivision devra converser à gauche, de manière que sa droite conserve dans son mouvement quatre pas d'intervalle jusqu'à la trace des guides généraux. Après la conversion, les guides généraux devront marcher exactement à la hauteur de leurs pelotons.

Les adjudans maintiendront les guides bien parallèlement à la ligne des guides généraux, et à quatre pas de distance.

Quand toutes les subdivisions de la brigade de gauche auront fait leur conversion, le général de division commandera :

1. *Division,*
2. *Halte.*
3. *Deuxième brigade, à droite, alignement,*
4. *A droite en bataille,*
5. *Marche.*

Le chef de la brigade de droite, après avoir répété les deux premiers commandemens, commandera :

3. *Sur les grenadiers du troisième bataillon de la 31.e demi-brigade, en avant, en bataille.*
4. *Par bataillon, en avant diagonalement en colonne,*
5. *Marche.*

Après avoir répété les trois premiers commandemens, le chef du troisième bataillon de la 31.e demi-brigade établira sur la ligne le cadre de ses grenadiers, et il commandera :

4. *Par pelotons, demi à droite,*
5. *Marche.*

Quand les subdivisions auront assez conversé, il commandera:

1. *En avant,*
2. *Guides à gauche,*
3. *Marche.*

Au premier commandement, chaque guide de

gauche remarquera la file du peloton qui se trouve devant lui, afin de suivre sa trace dans la marche.

On se conformera du reste, pour l'exécution de ce mouvement, aux n.os 355 et suivans, quatrième partie de l'École du bataillon.

Les chefs des cinq premiers bataillons de la droite, après avoir répété les trois premiers commandemens de leur chef, commanderont:

4. *Tête de colonne à droite*,
5 *Marche*.

Ils observeront, dans les conversions des pelotons et dans le mouvement de chacun d'eux, en se portant vers la ligne de bataille, ce que prescrivent les n.os 365 et suivans de la quatrième partie de l'Ecole du bataillon.

Dans le reste du mouvement, on suivra les principes donnés dans le précédent.

## TREIZIEME INSTRUCTION.

### *Passer le défilé en retraite par l'aile droite ou par l'aile gauche.*

On exécutera le passage de défilé en retraite par l'aile droite ou par l'aile gauche, de la manière prescrite par l'ordonnance de 1776.

Supposons que ce mouvement doive être exécuté par l'aile droite, le chef de la ligne commandera :

*En arrière par l'aile droite, passez le défilé.*

A ce commandement, répété par le chef du premier bataillon, le chef du premier peloton de l'aile droite commandera :

1. *Grenadiers*, ou *premier peloton*, *par le flanc droite*,
2. *A droite*,
3. *Marche*.

Au second commandement, le peloton fera *à droite;* le remplacement se placera devant l'homme de droite du premier rang. Au troisième commandement, le chef de peloton se placera à la gauche

de son remplacement, et conduira son peloton, *par files à droite*, pour suivre la ligne, à quatre pas des serre-files. Chaque file tournera successivement sur son terrain et sans commandement. Chaque chef de peloton laissera sa troupe en front jusqu'à ce que le mouvement de retraite soit parvenu aux trois files de gauche du peloton à la droite du sien. Il fera exécuter ensuite les mouvemens ci-dessus, de manière à ne pas laisser de distance dans la colonne.

Lorsque la première file du premier peloton sera arrivée vis-à-vis du défilé, on fera former les sections ou les pelotons, en se conformant aux n.os 655 et suivans, cinquième partie de l'École du bataillon, et au deuxième mouvement de la neuvième instruction.

Le passage de défilé en retraite par l'aile gauche sera exécuté par les moyens inverses.

## *QUATORZIÈME INSTRUCTION.*

### *Ployer la ligne en colonne serrée par divisions, la droite en tête.*

Nous supposerons que l'on veuille former la ligne en colonne serrée par divisions, en avant et en arrière de la droite de la deuxième brigade. Le général de division commandera:

1. *Colonne serrée par divisions.*
2. *Sur les grenadiers ou sur la première division du premier bataillon de la 76.e demi-brigade, la droite en tête en colonne.*

Le chef de la première brigade, après avoir répété le premier commandement, commandera:

1. *Première brigade sur la quatrième division des premiers et deuxièmes, et sur les grenadiers des troisièmes bataillons, la droite en tête en colonne;*
2. *Brigade, par le flanc gauche, à gauche.*

Le chef de la deuxième brigade commandera en même temps:

1. *Deuxième brigade sur les grenadiers des premiers et deuxièmes, et sur la première division des troisièmes bataillons. la droite en tête et en colonne;*

2. *Brigade, par le flanc droit, à droite.*

Aussitôt que toute la ligne aura exécuté son mouvement de flanc, le général de division commandera,

*Marche.*

Ce commandement devra être répété avec la plus grande rapidité, afin que toute la ligne commence son mouvement à la fois.

Chaque bataillon se formera de pied ferme, en se conformant aux n.os 99 et suivans, deuxième partie de l'École du bataillon, et marchera ensuite diagonalement vers le point où il doit entrer dans la colonne. A quinze pas de ce point, on le dirigera parallèlement au front du bataillon déjà formé et à six pas de distance.

Le chef de bataillon et les adjudans précèderont leur bataillon de quelques pas, et se placeront sur la ligne de direction ; l'adjudant-major à hauteur de la tête du bataillon, l'adjudant sous-officier à hauteur de la queue, et le chef de bataillon de manière à voir ses deux adjudans entre lui et le bataillon sur lequel on forme la colonne.

Dans l'aile droite, chaque bataillon sera mis en marche par les commandemens suivans,

1. *Guide à gauche,*

2 *Marche.*

Au premier commandement les chefs de division se porteront au flanc gauche.

Lorsque le bataillon arrivera à quatre pas de la ligne de direction, son chef commandera :

1. *Bataillon* (en désignant son numéro),

2. *Halte,*

3. *Front,*

4. *A gauche — alignement.*

Les guides de gauche feront face en arrière, au deuxième commandement.

Lorsque tous les guides de la première brigade

seront bien alignés, le général de brigade leur fera faire face en tête.

Chaque chef de bataillon de l'aile gauche commandera :

1. *Guide à gauche*,
2. *Marche.*

Au second commandement les chefs de division se porteront au flanc droit.

Le bataillon passera entre les adjudans, et lorsqu'il aura dépassé la ligne de direction de quatre pas, le chef commandera :

1. *Bataillon*,
2. *Halte*,
3. *Front*,
4. *A droite — alignement.*

Les guides de gauche se placeront sur la ligne au deuxième commandement.

Tous les guides de la colonne seront rectifiés sur la ligne de direction par les adjudans et par les chefs de bataillon.

Les chefs de brigade se placeront de manière à voir tous leurs guides entre eux et le drapeau du bataillon d'alignement.

Après la fin du mouvement, les tambours de chaque demi-brigade se réuniront, et se placeront à hauteur du drapeau du deuxième bataillon et du côté opposé aux guides.

*Observations.*

On prescrit de faire former les bataillons en colonne de pied ferme, afin que chacun marche et arrive réuni dans la colonne, et que le guide soit déterminé dans la marche par le flanc. Il en résulte plus d'ensemble, d'ordre et de facilité.

## QUINZIÈME INSTRUCTION.

On exercera la division, en colonne, par bataillons en masse, à se former sur les quatre côtés de sa marche.

## PREMIER MOUVEMENT.

*Former face à son flanc gauche une colonne de bataillons en masse, la droite en tête.*

La division étant en colonne par bataillons en masse, la droite en tête, et marchant sur la direction donnée, on la formera par bataillons en masse, face et parallèlement à cette direction. Le général de division commandera :

1. *Division,*
2. *Halte,*
3. *Par bataillons en masse, changement de direction à gauche.*
4. *Division, par le flanc droit,*
5. *A droite,*
6. *Guides à gauche,*
7. *Marche.*

Au troisième commandement, le général de division se portera à soixante pas en avant de la colonne, et à vingt pas sur son flanc droit; il choisira derrière la colonne un point qui, avec celui où il se trouve placé, détermine une ligne parallèle à la direction de la colonne. Au même commandement, les adjudans se porteront au flanc droit de la colonne.

Après avoir déterminé le point de gauche, le général de division placera à deux pas de lui, et sur la ligne choisie, l'adjudant-major du premier bataillon de la 17.e demi-brigade. L'adjudant sous-officier du même bataillon sera placé sur la même ligne, à distance de division de son adjudaut-major. Tous les adjudans se prolongeront sur cette base, chaque adjudant-major observant six pas d'intervalle entre lui et l'adjudant sous-officier du bataillon précédent, et chaque adjudant sous-officier observant l'intervalle d'une division entre lui et son adjudant-major.

Quand tous les adjudans seront bien placés, le général de division préviendra les adjudans-majors de faire demi-tour à droite.

Au quatrième commandement les chefs de division se porteront à leur flanc droit, et chaque chef de bataillon se placera à côté du chef de sa première division.

Au septième commandement, chaque chef de bataillon conduira sa troupe diagonalement vers son adjudant sous-officier. La tête du bataillon devra observer la cadence et l'étendue prescrites du pas. Chaque division gardera sa distance à gauche; chaque bataillon tournera par files à gauche, autour de son adjudant sous-officier, en le laissant à quatre pas à gauche, et marchera sur l'adjudant-major.

Lorsque la droite de la première division sera à quatre pas de l'adjudant-major, son chef commandera :

1. *Division* (en désignant le numéro),
2. *Halte*,
3. *Front*,
4. *A droite — alignement.*

Les autres chefs de division feront exécuter successivement le mouvement par files à gauche, en conservant cinq pas de distance de leur premier rang au premier rang de la division à leur gauche, mais sans exiger que leur division soit à la même hauteur. Ils arrêteront leur division par les mêmes commandemens que le chef de la première.

Les adjudans ne placeront pas de jalonneurs devant le front de la première division, et, dès qu'elle sera alignée, ils se porteront sur les flancs du bataillon pour rectifier l'alignement et les distances des guides.

Après l'alignement, le chef de la première division restera à la droite, les autres chefs de division se porteront devant le centre de leur division. Tous les officiers supérieurs se porteront derrière le centre de leur troupe; les généraux de brigade à soixante pas, les chefs de brigade à cinquante, et les chefs de bataillon à trente pas.

Les tambours de chaque demi-brigade seront réunis

à quinze pas en arrière du centre du deuxième bataillon.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

*La division étant en ligne par bataillons en masse, la rompre à droite; porter la colonne en avant; la former ensuite par bataillons en masse en avant en bataille, et perpendiculairement à la direction de la colonne.*

L'intention du commandant en chef étant de faire marcher la colonne vers sa droite, pour lui faire prendre un nouveau front, il commandera:

1. *Division, par bataillons en masse, changement de direction à droite,*
2. *Division, par le flanc gauche,*
3. *A gauche,*
4. *Guides à droite,*
5. *Marche.*

Au premier commandement, l'adjudant sous-officier de chaque bataillon se portera à deux pas en avant du guide de gauche de la première subdivision, et lui tournera le dos.

L'adjudant-major se portera en avant de son adjudant sous-officier, à distance de division et dans la direction des guides de gauche; il regardera ensuite à gauche pour se placer sur la direction qu'un aide-de-camp tracera pour la direction du flanc gauche de la colonne.

Au deuxième commandement, chaque chef de division se portera à son flanc gauche.

Au cinquième commandement, chaque division commencera son mouvement. La première division tournera par files à droite autour de l'adjudant sous-officier, et se dirigera vers l'adjudant-major. Lorsque la première file sera à quatre pas de l'adjudant-major, son chef commandera :

1. *Division* (en désignant son numéro),
2. *Halte,*

3. *Front*,

4. *A gauche — alignement.*

Il se portera en-dehors de l'adjudant-major, pour aligner sa troupe sur les deux adjudans.

Aussitôt que le guide de gauche de la première division sera placé, ayant sa poitrine contre l'épaule droite de l'adjudant-major, ce dernier s'éloignera de lui à quelques pas, et lui fera face, pour aligner les guides des autres divisions vers l'adjudant-major du bataillon suivant.

Les adjudans sous-officiers quitteront également leur place pour surveiller les distances des guides de droite.

Les divisions suivantes se porteront quelques pas en avant du flanc gauche, avant de tourner par files à droite ; elles conserveront leurs distances à droite, arriveront successivement sur l'emplacement qu'elles doivent occuper dans la colonne, et y seront arrêtées et alignées par les commandemens qui viennent d'être prescrits pour la première division.

Le chef de bataillon exigera que, dans la marche et dans l'alignement, chaque chef de peloton subdivisionnaire conserve trois pas d'intervalle jusqu'au troisième rang de la division précédente, chaque guide cinq pas entre lui et le précédent, et les serre-files un pas du troisième rang.

La colonne étant formée, on la portera en avant, en se conformant aux principes donnés pour la marche avec distances ; on l'arrêtera ensuite, et on lui fera exécuter un *face en avant*, en la faisant déployer par bataillons en masse. Voyez n.° 232, *Évolutions de ligne*, quatrième partie.

### TROISIÈME MOUVEMENT.

*La division étant en colonne par bataillons en masse, la droite en tête, la former promptement face à son flanc droit.*

On pourra former face à droite une colonne, la droite en tête, par les moyens que prescrit l'ordon-

nance n.° 298, *Évolutions de ligne*, quatrième partie; mais on obtiendra plus facilement le même résultat par les moyens suivans.

On enverra deux aides-de-camp se placer entre deux points donnés, pour former le cadre du nouveau front. L'un de ces aides-de-camp se placera à cinquante pas sur la droite et en avant de la colonne; le deuxième s'éloignera de lui vers la gauche de la ligne du front de la division. Le général de division commandera:

1. *Division, par bataillons en masse sur la droite en bataille,*
2. *Marche.*

Le premier commandement sera répété par tous les chefs. Au deuxième, le chef du premier bataillon commandera:

*Changement de direction à droite.*

Les adjudans de ce bataillon se porteront rapidement sur la ligne. L'adjudant-major se placera au point où doit appuyer la droite de la première division; l'adjudant sous-officier se placera à distance de division vers la gauche. La position de ces adjudans sera rectifiée par l'un des aides-de-camp qui tracent la ligne.

Toute la colonne continuera à marcher dans l'ancienne direction. Le chef du premier bataillon se portera à côté du guide de gauche de sa première division; lorsqu'elle sera à hauteur de son adjudant-major, il commandera,

*Marche,*

et conduira le guide de gauche circulairement vers son adjudant sous officier. Le guide de droite marchera sur l'adjudant-major, et raccourcira son pas, afin que le changement de direction puisse se faire avec ordre.

On conservera dans ce mouvement l'alignement et le tact des coudes à gauche. Chaque guide suivra la trace circulaire du précédent, et conservera sa distance, comme dans la marche directe.

Le changement de direction devra être terminé à quelques pas en arrière de la nouvelle ligne. Le chef de bataillon arrêtera alors son bataillon, et commandera ensuite,

*A gauche — alignement*,

pour le porter sur la ligne.

La colonne continuera sa marche directe ; les adjudans-majors de chaque bataillon se porteront successivement sur la ligne, en prenant six pas d'intervalle entre les bataillons.

Chaque bataillon fera son changement de direction, sera arrêté et aligné, ainsi qu'il vient d'être dit pour le premier.

Chaque chef de brigade suivra le mouvement de sa demi-brigade, et se portera sur la ligne à la gauche de son dernier bataillon, pour s'assurer de la correction de l'alignement.

### QUATRIÈME MOUVEMENT.

*Former une colonne face en arrière, par bataillons en masse.*

On exécutera ce mouvement ainsi qu'il est prescrit n.° 296, *Évolutions de ligne*, quatrième partie.

## *SEIZIÈME INSTRUCTION.*

*Faire marcher en avant une ligne composée de bataillons en masse, l'arrêter et l'aligner.*

La division étant établie sur une ligne de front, par bataillons en masse, on la fera marcher en avant.

Cette marche sera dirigée par une ligne de profondeur et une ligne de front, ainsi que la marche en bataille dans l'ordre étendu. Mais on considérera les masses comme les pelotons d'un seul bataillon, conservant dans leur marche des intervalles entre eux, et on ne tracera qu'une seule ligne de direction ou de profondeur au centre de la ligne.

Nous supposerons que l'on ait choisi pour bataillon d'alignement le premier bataillon de la 76.e demi-brigade. L'adjudant sous-officier se portera à six pas en avant de la colonne; l'adjudant-major à vingt pas; il se placera sur la ligne des guides de droite, et y placera l'adjudant sous-officier; il plantera son épée entre ses talons, pour donner à l'adjudant sous-officier le moyen de fixer le point de direction et de choisir des points intermédiaires. Au commandement,

*En avant*,

l'adjudant sous-officier se portera à douze pas en avant. Il dirigera la marche de la colonne, en se conformant aux principes donnés dans la marche en bataille, *onzième instruction.*

L'adjudant-major se portera à six pas en avant du chef du premier peloton et sur la ligne des guides; dans la marche, il suivra la trace de l'adjudant sous-officier, et donnera le pas à la ligne.

Le chef de la première division restera à la droite de la division, et suivra la trace de l'adjudant-major, en conservant six pas d'intervalle, sans s'astreindre néanmoins à une exactitude minutieuse.

Chaque bataillon de la brigade de droite aura le guide à gauche, et chaque bataillon de la brigade de gauche aura le guide à droite.

Chaque adjudant-major de chaque bataillon subordonné se placera à l'aile de son bataillon opposé au guide: il marchera à deux pas du chef de division ou du guide de gauche, et à hauteur du premier rang. Il sera chargé de maintenir son bataillon à la hauteur du bataillon d'alignement, et de régler sa marche; mais il n'exigera pas une trop grande exactitude, qu'il ne saurait obtenir sans tourmenter son bataillon. L'adjudant sous-officier marchera à deux pas en dehors de la division de la tête du côté de l'alignement, et il sera chargé de conserver l'intervalle.

Les chefs de bataillon surveilleront l'ensemble de leurs masses; ils se porteront souvent dans les in-

tervalles, pour s'assurer de la conservation des distances entre les divisions. Ils ne s'arrêteront pas sur la ligne de front, pour ne point la masquer.

S'il se présente un obstacle devant une masse, son chef lui fera marquer le pas, pour la porter ensuite, par un mouvement de flanc, en arrière du bataillon voisin, en appuyant toujours du côté du bataillon d'alignement. Lorsque le bataillon sera couvert par le précédent, on lui fera faire front, et prendre les guides du bataillon derrière lequel il s'est formé. Aussitôt que l'obstacle sera dépassé, le bataillon rentrera en ligne par les mouvemens inverses et en alongeant le pas, après avoir fait *front*. Si l'obstacle excède le front d'une division, toutes les masses que l'on fera rompre se formeront en arrière de celle qui aura rompu la première.

Le commandant en chef fera raccourcir l'allure de la ligne en raison des obstacles qui se seront présentés, afin que les bataillons qui auraient fait des mouvemens particuliers, puissent rentrer en ligne avec ordre.

On arrêtera la division par les mêmes commandemens qu'une ligne déployée. Pour l'aligner, le général de division placera les deux adjudans du bataillon d'alignement devant la division de la tête de ce bataillon. Les adjudans des autres bataillons se prolongeront sur cette base, de manière que l'adjudant sous-officier de chaque bataillon se trouve entre son adjudant-major et le bataillon d'alignement. Chaque chef de bataillon placera la division en tête de son bataillon, contre ses adjudans. Les autres divisions se formeront successivement à leur distance de la précédente.

Le mouvement fini, on commandera:

*Guides — à vos places.*

Les adjudans se retireront sur les ailes des bataillons.

Si l'on veut faire marcher la division en retraite, on lui fera faire demi-tour à droite, et on tracera la

ligne de direction, comme dans la marche en avant. Les chefs de division resteront en arrière du centre de leurs divisions. Au commandement,

*En avant*,

le subdivisionnaire, le remplacement du peloton impair et le guide de gauche du peloton pair, se porteront au troisième rang, devenu premier, et le remplacement du peloton pair se portera au rang des serre-files.

Lorsqu'on aura arrêté la ligne, on lui fera faire demi-tour avant de l'aligner.

## *DIX-SEPTIÈME INSTRUCTION.*

### *Déploiement des masses.*

On exécutera ce mouvement, ainsi qu'il est prescrit n.° 256, *Évolutions de ligne*, quatrième partie.

## *DIX-HUITIÈME INSTRUCTION.*

### *Contre-marches.*

On peut exécuter la contre-marche en colonne, en masse, ou avec distance; de pied ferme, ou en marchant; sur l'emplacement de la colonne, ou en dehors.

En bataille on l'exécute de pied ferme, par les ailes, ou par le centre.

### PREMIER MOUVEMENT.

### *Contre-marche de pied ferme en colonne.*

Une colonne avec distances fera la contre-marche ainsi qu'elle est prescrite par les n.os 276 et suivans de l'École du peloton, sixième partie. En masse, elle l'exécutera conformément aux n.os 264 et suivans de l'École du bataillon, troisième partie. Dans l'un et l'autre cas, les guides de la ligne de direction feront demi-tour a droite au commandement de contre-marche, afin d'indiquer de suite la nouvelle direction de la colonne.

Ce dernier mouvement étant impraticable, lorsque la colonne occupe toute la largeur du défilé, on exercera les troupes à faire la contre-marche sur l'emplacement même de la colonne.

La colonne ayant la droite en tête, on commandera :

1. *Contre-marche*,
2. *Divisions impaires par le flanc droit, divisions paires par le flanc gauche*,
3. *A droite et à gauche*,
4. *Par files à gauche et par files à droite*,
5. *Marche*.

Au premier commandement, les guides de droite et de gauche feront demi-tour à droite, et resteront dans cette position jusqu'au commandement de *fixe*, après l'exécution du mouvement.

Au deuxième commandement, les chefs des divisions impaires se porteront au flanc droit, ceux des divisions paires au flanc gauche.

Au troisième commandement, les divisions impaires feront à droite; les trois premières files déboîteront en arrière; les chefs de division se placeront à la gauche du premier homme de la division. Les divisions paires feront en même temps à gauche; les trois dernières files déboîteront en arrière; les chefs de division se porteront à la droite du dernier homme du premier rang.

Au cinquième commandement, les divisions impaires tourneront par files à gauche en passant autour du guide de droite, et elles marcheront ensuite vers le guide de gauche. Les divisions paires tourneront par files à droite autour du guide de gauche, et se dirigeront ensuite vers le guide de droite.

Lorsque la tête d'une division arrivera à un pas du guide vers lequel elle a marché, son chef commandera :

1. *Division* (en désignant son numéro),
2. *Halte*,

3. *Front,*
4. *A droite — alignement,*
5. *Fixe.*

Au troisième commandement, les chefs des divisions paires se porteront au flanc droit.

Au quatrième, chaque chef alignera à droite.

Au cinquième, les guides reprendront leurs places, excepté ceux de la deuxième division, le drapeau devant rester sur la ligne de direction.

*Observations.*

Les grenadiers des premier et deuxième bataillons exécuteront la contre-marche comme les divisions paires, et les grenadiers du troisième bataillon comme les divisions impaires.

On observera de faire bien déboîter en arrière les trois files de la tête de chaque division, afin de leur donner la facilité de tourner autour de leur guide, et d'éviter le refoulement.

Si la colonne avait la gauche en tête, on exécuterait la contre-marche par les mêmes principes; mais après le mouvement on alignerait à gauche.

## DEUXIÈME MOUVEMENT.

*Contre-marche par le centre et en marchant.*

Le but de ce mouvement est de changer l'ordre de marche d'une colonne, sans l'arrêter et sans changer sa direction; il est utile dans plusieurs circonstances, et on en verra l'usage dans la suite de cette instruction.

Supposons un bataillon marchant en colonne par pelotons, avec distances entières, la gauche en tête, et qu'il faille le faire marcher la droite en tête: le chef mettra d'abord la colonne au pas ordinaire; il commandera ensuite:

1. *Contre-marche par le centre, la droite en tête;*
2. *Sections impaires, oblique à droite; sections paires, oblique à gauche:*
3. *Marche.*

Au premier commandement, le chef des grenadiers, ou, à leur défaut, celui du premier peloton, préviendra sa troupe de ne pas se désunir et de prendre le pas de route au troisième commandement.

Au deuxième commandement, les chefs de section se placeront devant le centre de leurs sections, et les préviendront du côté où elles devront obliquer.

Au commandement de marche, les sections impaires obliqueront à droite, et les sections paires à gauche. Lorsque chaque section aura obliqué de l'étendue de son front, son chef commandera:

1. *En avant*,
2. *Marche.*

Les sections impaires auront le guide à gauche : les sections paires le guide à droite. Le peloton de la queue de la colonne se portera en même temps en avant au pas de route, ayant le guide à gauche. Aussitôt que ce peloton sera arrivé à la hauteur de celui qui le précédait, les sections de celui-ci se réuniront au pas de route; les sections impaires en obliquant à gauche, les sections paires à droite. Ce mouvement sera exécuté au commandement de *marche*, fait par chaque chef de peloton.

Aussitôt que les sections qui composent un peloton seront prêtes à se réunir, le lieutenant, le sous-lieutenant et le sergent-major se retireront en serre-files; le chef de peloton se portera devant le centre de sa troupe, et commandera :

1. *Peloton en avant*,
2. *Guide à gauche*,
3. *Marche.*

Il fera alonger ou raccourcir le pas, de manière à gagner sa distance, s'il l'avait perdue dans l'exécution du pas oblique.

Les colonnes latérales continueront à marcher au pas ordinaire. Les deux sections de chaque peloton se réuniront successivement, ainsi qu'il vient d'être dit.

Les adjudans surveilleront l'exécution de ce mouvement.

Aussitôt que le dernier peloton de la colonne sera arrivé à la hauteur de la tête, l'adjudant sous-officier, à qui le chef de bataillon aura indiqué le point de vue, dirigera la colonne.

Une colonne serrée exécutera cette contre-marche d'après les mêmes principes.

Le chef de bataillon observera de conduire à une allure modérée la première subdivision qui traverse la colonne, et les chefs de peloton et de section feront leurs commandemens avec la plus grande rapidité, afin de ne point alonger la colonne.

Pour changer l'ordre de marche d'une colonne ayant la droite en tête, on exécutera tout ce qui vient d'être prescrit, excepté que les subdivisions qui traverseront la colonne, prendront le guide à droite.

Une colonne composée de plusieurs bataillons pourrait exécuter la contre-marche.

On pourrait aussi la faire exécuter par une colonne par divisions. Chaque chef de division suivrait ce qui a été prescrit aux chefs de peloton, et chaque chef de peloton, ce qui a été prescrit aux chefs de section.

On pourra employer ce mouvement pour faire défiler. La division de la queue de la colonne traversera la colonne au pas ordinaire, et les colonnes latérales marqueront le pas. On indiquera le guide du côté de l'officier général devant qui on défilera.

On pourra aussi exécuter ce mouvement de pied ferme. La colonne étant arrêtée, le chef commandera :

1. *Contre-marche par le centre, la droite ou la gauche en tête,*
2. *Pelotons impairs par le flanc droit, pelotons pairs par le flanc gauche,*
3. *A droite et à gauche,*
4. *Marche.*

Au premier commandement, le chef de la dernière division de la colonne la préviendra de rester

unie, de se porter en avant dès qu'elle sera démasquée, et indiquera le côté du guide.

Au deuxième commandement, les chefs des pelotons impairs se porteront à leur flanc droit ; ceux des pelotons pairs au flanc gauche.

Au quatrième commandement, chaque peloton sera conduit en avant par son remplacement ou son guide de gauche.

Les chefs de peloton demeureront à la place qu'ils doivent avoir occupée au deuxième commandement, pour arrêter leur troupe, lorsqu'elle aura parcouru la longueur de son front.

Les chefs des pelotons impairs aligneront à gauche ; ceux des pelotons pairs à droite. Le reste du mouvement sera exécuté comme dans le cas précédent. Cette manière est moins prompte que la précédente. Elle sera utile pour habituer les subdivisions à ne s'ouvrir que de l'espace nécessaire pour laisser passer les divisions de la queue.

### TROISIÈME MOUVEMENT.

*Contre-marche d'une colonne en marchant et par les ailes.*

La colonne marchant par pelotons et avec distances entières, la gauche en tête, on la mettra au pas ordinaire. Le chef commandera ensuite :

1. *Contre-marche extérieurement du flanc gauche de la colonne.*

Au premier commandement, le chef du dernier peloton de la colonne commandera :

*Peloton* (en désignant son numéro) *oblique à gauche.*

Il répètera le deuxième commandement, auquel son peloton obliquera à gauche de l'étendue de son front ; il commandera ensuite :

1. *Peloton en avant,*
2. *Guide à gauche,*
3. *Marche.*

Le chef de bataillon donnera de suite une direction à l'adjudant sous-officier.

Chaque peloton exécutera successivement les mouvemens ci-dessus, aussitôt qu'il sera dépassé par le peloton qui le suivait dans la colonne.

Si la colonne avait la droite en tête, on ferait exécuter ce mouvement par les commandemens inverses, en observant de faire obliquer du côté opposé à la ligne de direction de la colonne, toutes les fois que le terrain le permettra, afin de ne pas couvrir le front, si les circonstances forçaient à se mettre inopinément en bataille. Lorsqu'on fait exécuter ce mouvement par une colonne serrée, les chefs de peloton doivent redoubler d'activité.

On pourra aussi faire exécuter cette contre-marche en arrêtant la colonne, au lieu de la mettre au pas ordinaire.

*Observations.*

Ces deux contre-marches sont impraticables toutes les fois que la largeur du défilé n'est pas égale au double du front de la colonne. Dans ce cas, chaque subdivision, au lieu d'obliquer, sortira de la colonne, et parcourra sa profondeur en marchant par le flanc; elle entrera en ligne après avoir dépassé la tête de la colonne.

## QUATRIÈME MOUVEMENT.

*Contre-marche en bataille.*

Ce mouvement peut être utile dans un défilé, pour y établir une ligne, face en arrière, dans son ordre naturel, et pour porter sa droite où est sa gauche. Il est d'ailleurs très-propre à rendre familiers aux troupes les mouvemens de flanc et les formations par files, ainsi que les faces en arrière en bataille. On y exercera d'abord chaque bataillon isolément.

On pourra exécuter ce mouvement par les ailes ou par le centre. Dans le premier cas, on commandera :

1. *Contre-marche par les ailes,*
2. *Demi-bataillon de droite par le flanc droit, demi-bataillon de gauche par le flanc gauche,*
3. *A droite et à gauche,*
4. *Par files à droite,*
5. *Marche,*
6. *Halte,*
7. *Front,*
8. *Guides sur la ligne,*
9. *A droite — alignement.*

Au cinquième commandement, la tête de chaque demi-bataillon tournera par files à droite. Le demi-bataillon de droite sera conduit par l'adjudant-major à trois pas en arrière des serre-files jusqu'au point de gauche de l'ancienne ligne; l'adjudant sous-officier conduira le demi-bataillon de gauche à trois pas en avant du premier rang jusqu'au point de droite de l'ancienne ligne. Chaque file tournera sur son terrain. Le chef commandera *halte*, lorsqu'il verra que le drapeau quitte l'ancienne ligne.

Après le huitième commandement, il alignera d'abord les guides de l'aile droite, et établira ensuite sur leur prolongement les guides de l'aile gauche. Quand il sera bien sûr de l'emplacement de tous ses guides, il commandera l'alignement.

On fera ensuite exécuter ce mouvement par le centre. On commandera à cet effet:

1. *Contre-marche par le centre,*
2. *Demi-bataillon de droite dix pas en avant*, ou bien, *demi-bataillon de gauche vingt pas en arrière,*
3. *Garde-drapeau contre-marche,*
4. *Demi-bataillon de droite par le flanc gauche, demi-bataillon de gauche par le flanc droit,*
5. *A gauche et à droite,*
6. *Demi-bataillon de droite par files sur la gauche en bataille, demi-bataillon de gauche, par files à gauche, face en arrière en bataille,*
7. *Marche.*

Au deuxième commandement, le demi-bataillon de droite avancera, ou celui de gauche reculera.

Au troisième commandement, on établira la garde du drapeau face en arrière, à égale distance de chaque demi-bataillon, en la faisant tourner par files à gauche.

On établira en jalonneurs le drapeau et les deux adjudans ; ces trois points devront former, autant que possible, une ligne parallèle à l'ancien front. Lorsque ces jalonneurs seront établis, on commencera le mouvement au septième commandement.

Le demi-bataillon de droite se conformera aux n.os 572 et suivans de l'École du bataillon, cinquième partie. Les sous-officiers de remplacement précèderont leurs pelotons sur la ligne, et ils y seront placés par l'adjudant-major.

Le demi-bataillon de gauche exécutera son mouvement, en se conformant aux n.os 374 et suivans de l'École du bataillon, 4.e partie. Chaque peloton arrivant parallèlement à la nouvelle ligne, les chefs de peloton considéreront ce mouvement comme une contre-marche successive par pelotons. Le guide de gauche de chaque peloton se détachera vivement de sa troupe, pour se porter sur la ligne, à distance de peloton de la gauche du peloton précédent, et sera placé sur la ligne par l'adjudant sous-officier. Chaque chef de peloton conduira son peloton parallèlement à l'ancienne ligne, jusqu'à ce qu'il arrive à hauteur de son guide de gauche ; il tournera autour de lui par files à gauche, et conduira sa troupe vers la gauche du peloton précédent.

Le chef de bataillon suivra le prolongement des guides.

*Observations.*

On pourra faire exécuter ce mouvement par une demi-brigade. S'il doit être exécuté par les ailes, le premier et le troisième bataillon feront les mouvemens qui sont prescrits ci-dessus pour le demi-

bataillon de droite et le demi-bataillon de gauche. Le demi-bataillon de droite du deuxième bataillon suivra le mouvement du premier, et le demi-bataillon de gauche suivra le mouvement du troisième bataillon.

Dans la contre-marche par le centre, on ferait avancer le premier bataillon et le demi-rang de droite du deuxième, ou reculer le troisième bataillon et le demi-rang de gauche du deuxième. On établirait sur la ligne le drapeau du deuxième bataillon. Le premier bataillon suivrait le mouvement du demi-rang de droite du deuxième, et le troisième bataillon suivrait le mouvement du demi-rang de gauche de ce bataillon.

## *DIX-NEUVIÈME INSTRUCTION.*

### *Passage des lignes.*

Le réglement de 1791 prescrit un mouvement trop compliqué, pour être exécuté avec ordre dans les évolutions, même dans celles de parade.

Dans les mouvemens de retraite, l'attention de la ligne qui se retire, doit être tout entière à se retirer lentement et avec ordre, pour exécuter à propos des feux de bataillon, et en imposer à l'ennemi.

La seconde ligne doit présenter des intervalles assez grands pour ne point gêner la retraite de la première, et pour n'être pas exposée à être entraînée, en partie, par celle-ci, si elle se retirait en désordre ou avec précipitation.

Le mouvement prescrit par l'ordonnance de 1776 réunit ces avantages. On s'y conformera, à l'exception que chaque bataillon se ploiera en colonne serrée par divisions, au lieu de se former en colonne d'attaque. Quoique cette dernière formation soit très-prompte, elle a l'inconvénient d'établir deux ordres de marche dans la colonne, qui feraient naître des difficultés si les circonstances prescrivaient, soit de faire marcher plusieurs de ces masses en

avant, soit de les réunir en une ou plusieurs colonnes.

Supposons une division sur deux lignes; les 17.e et 31.e demi-brigades en première ligne; les 76.e et 100.e en deuxième ligne. On commandera,

*Première ligne en retraite.*

Les circonstances décideront le commandant en chef à faire exécuter cette retraite en ligne, en échelon ou en échiquier, avec ou sans feu de bataillon. Supposons le premier cas: dans les deux derniers, chaque chef de bataillon de la seconde ligne fera successivement les commandemens qui vont être prescrits pour le général de brigade.

Lorsque la première ligne sera arrivée à quatre-vingts pas de la deuxième, le général de brigade commandant la deuxième ligne commandera:

1. *Dans chaque bataillon colonne serrée par division,*
2. *Sur la deuxième division, la droite en tête en colonne,*
3. *Par le flanc gauche et par le flanc droit,*
4. *A gauche et à droite,*
5. *Marche.*

La seconde ligne restera dans cette position jusqu'à ce que la première ligne l'ait dépassée; à moins que le commandant en chef ne lui envoie l'ordre de se porter en avant au pas de charge, pour soutenir la retraite de la première ligne.

Lorsque la première ligne rencontrera la deuxième, la portion de chaque bataillon, qui sera marquée par une masse de la deuxième ligne, se partagera pour doubler, par le pas oblique, derrière les pelotons de droite et de gauche des divisions voisines. Par ce mouvement ces deux pelotons ne formeront pas de queue derrière le bataillon, et seront prêts à faire face en arrière s'ils étaient poursuivis. Ces pelotons rentreront en ligne au commandement de leur chef, par les mouvemens inverses, après avoir dépassé la colonne.

La deuxième ligne, aussitôt qu'elle sera dépassée

par la première, déploiera sur les divisions sur lesquelles elle s'était formée en colonnes, en exécutant les feux qui auraient été ordonnés.

La première ligne marchera jusqu'à la distance de la deuxième, qui lui aura été prescrite, et fera face en tête. Elle se formera en colonne serrée par bataillons, demi-brigades ou brigade, si le commandant en chef veut la disposer à se porter en avant sur un ou plusieurs points de la ligne.

Si le commandant en chef juge à propos de faire charger de suite la deuxième ligne, les bataillons resteront en masse et se porteront en avant : la première ligne arrêtera aussitôt qu'elle aura dépassé la deuxième, et fera face en tête.

---

*Les commandans des demi-brigades faisant partie de l'armée du Rhin se conformeront à la présente instruction, qui a été approuvée par le général en chef.*

Signé SCHAUENBOURG.

# TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

*Préface.* v

## I.re PARTIE. ÉCOLE DU BATAILLON.

*Ordre de bataille d'une demi-brigade d'infanterie.* 9
*Garde du drapeau.* 10
*Places des tambours et musiciens.* 11
*Places des officiers et sous-officiers des compagnies de fusiliers.* ibid.
*Places des officiers et sous-officiers des compagnies de grenadiers.* 12
*Places des adjudans.* 13
*Places des généraux et officiers supérieurs.* ibid.
*Instruction pour former rapidement une demi-brigade.* 14
*Première instruction.* 15
*Deuxième instruction.* 16
*Troisième instruction.* ibid.
*Quatrième instruction.* ibid.
Premier mouvement. *Alignemens successifs par pelotons d'un bataillon arrivant par derrière la ligne.* ibid.
Deuxième mouvement. *Alignemens successifs par pelotons d'un bataillon arrivant par devant la ligne.* 19
*Cinquième instruction.*
Premier mouvement. *Alignemens successifs par divisions d'un bataillon arrivant par derrière la ligne.* 20
Deuxième mouvement. *Alignemens successifs par divisions d'un bataillon arrivant par devant la ligne.* 22
*Sixième instruction.*
*Alignemens successifs par bataillons.* ibid.
*Septième instruction.*
Premier mouvement. *Formation successive par pelotons en exécutant les feux de pelotons.* 25

Pages.

Deuxième mouvement. *Formation successive par divisions en exécutant les feux de pelotons.* 27

*Huitième instruction.*

*Du pas, des feux et des manœuvres.* 28

*Du pas.* ibid.

*Des feux et manœuvres.* 29

Premier mouvement. *Feu de chaussée par pelotons en avançant.* 31

*Feux de chaussée par pelotons en retraite.* 32

Deuxième mouvement. *Former un bataillon de trois sur deux rangs.* 33

*Remettre les pelotons sur trois rangs.* 35

*Neuvième instruction.*

Premier mouvement. *De la marche de flanc régulière.* ibid.

Deuxième mouvement. *De la marche de flanc en route.* 37

*Former les sections.* 38

*Dixième instruction.*

Premier mouvement. *Former les pelotons et les divisions.* 40

Deuxième mouvement. *Rompre les divisions et les pelotons.* ibid.

II.e PARTIE. ÉVOLUTIONS DE LIGNE.

*Observations préliminaires.* 41

*Règles générales pour les commandemens.* ibid.

*Onzième instruction.*

*De la marche en bataille.* 42

*Arrêter la ligne et l'aligner.* 48

*De la marche en bataille en retraite.* 50

*Douzième instruction.*

Premier mouvement. *Marche en colonne, la droite en tête, etc.* ibid.

Deuxième mouvement. *Marche en colonne, la gauche en tête, etc.* 55

*Treizième instruction.*

*Passer le défilé en retraite par l'aile droite ou par l'aile gauche.* 57

Pages.

*Quatorzième instruction.*

*Ployer la ligne en colonne serrée par divisions, la droite en tête.* 58

*Quinzième instruction.*

Premier mouvement. *Former face à son flanc gauche une colonne de bataillons en masse, la droite en tête.* 61

Deuxième mouvement. *La division étant en ligne par bataillon en masse, la rompre à droite; porter la colonne en avant, etc.* 63

Troisième mouvement. *La division étant en colonne par bataillon en masse, la droite en tête, la former promptement face à son flanc droit.* 64

Quatrième mouvement. *Former une colonne face en arrière, par bataillon en masse.* 66

*Seizième instruction.*

*Faire marcher en avant une ligne composée de bataillons en masse, l'arrêter et l'aligner.* ibid.

*Dix-septième instruction.*

*Déploiement des masses.* 69

*Dix-huitième instruction.*

*Contre-marches.* ibid.

Premier mouvement. *Contre-marche de pied ferme en colonne.* ibid.

Deuxième mouvement. *Contre-marche par le centre et en marchant.* 71

Troisième mouvement. *Contre-marche d'une colonne en marchant et par les ailes.* 74

Quatrième mouvement. *Contre-marche en bataille.* 75

*Dix-neuvième instruction.*

*Passage des lignes.* 78

Fin de la Table.

678420
SBN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTECA
M